

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°120 quatrième trimestre 2012

SOMMAIRE

Sommaire.....	169
- Correspondance d'André Rivet avec Frédéric Spanheim et ses fils (suite) par Jean-Luc TULOT.....	170
- Les Breguet - de l'horlogerie à l'aéronautique par Luc ANTONINI.....	186
- Aux temps de la Révolution française : quand les pasteurs du Gard entraient en politique par M. DESPASSE.....	202
- Une grande philanthrope franco-suisse à la fin du XIXe siècle Françoise-Cécile Moricand, Madame Maracci (1825-1900) par Madeleine SOUCHE.....	206
- L'Ascendance de Jean-Paul Sartre par Myriam PROVENCE.....	219

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 160 exemplaires
Dépôt légal : décembre 2012
Commission paritaire des publications et
agences de presse: certificat d'inscription n°65.361
Directeur de la publication :

Jean-Hugues CARBONNIER

Prix au numéro: 8,50 euros

**CORRESPONDANCE D'ANDRE RIVET
AVEC FREDERIC SPANHEIM ET SES FILS**

(suite)

**22 juin 1649 - Leyde
Ezéchiél Spanheim
à Monsieur Rivet**

Monsieur et très honoré Père,

Cette-cy servira de response à deux qu'il vous a pleu me faire l'honneur de m'escire et lesquelles j'ay receue $\upsilon\sigma\epsilon\rho\nu$ $\tau\sigma\omicron\lambda\iota\rho\omicron\varsigma$ l'une du 1^{er} dimanche passé et l'autre du 15 hier tant seulement. Monsieur Le Vasseur me la rendit de vostre part duquel la connoissance me sera très chère, et laquelle je tascheray de cultiver de tout mon pouvoir. Je luy donnay hier l'après disnée en mesme temps qu'il me délivra le vostre pour le conduire chez divers de noz Messieurs pour lesquels il avoit des lettres et représentay particulièrement à Monsieur Golius la part que vous prendriés dans les bons offices qu'il luy rendroit pour l'estude de l'Arabe. Je contiuneray à luy départir tous les services qui me seront possibles et luy communiqueray très volontiers le peu de livres que j'ai en ce genre et me prévaudray de sa conversation.

Pour ce qui est de l'Appendix du livre de Monsieur du Moulin, je vous envoie tout ce que j'en ay trouvé et que feu mon Père avoit mis à quartier ce qui me fait croire que c'est tout ce qu'il avoit fait sur ce sujet. Je suis très aise que son excellent Judicium s'imprime et me suis donné l'honneur de luy en donner advis dès hier, m'ayant fait la faveur de m'escire une lettre très obligeante et accompagnée des marques d'un extrême regret de la perte inestimable que nous avons faite.

Je continue à en recevoir des condoléances de tous costés de personnes d'honneur et de mérite qui tesmoigne de prendre grand part en nostre affliction et de chérir passionnément la mémoire du deffunt. C'est une consolation qui nous reste de voir que son nom, Dieu merci, est en bénédiction par tout, et qu'on en fait quelque estime au de là mesme de nos espérances. Les Théologiens de Suisse surtout font paroistre une affection très cordiale et au delà de mes expressions. Je n'ay pas creu vous devoir ennuyer de la lecture des lettres qui ne contiennent rien que des offres de doléance, autrement je me fusse donné l'honneur de vous les faire tenir, comme je feray de tout ce que je croiray estre digne de vostre veue.

Pour les [chande]liers quoy que ma Mère eust fait dessein auparavant de les garder comme [on] le luy avoit conseillé si est ce qu'elle eust esté très satisfaite quand il [...] eust pleu de vous en accommoder. Il est vray qu'elle avoit fait ouverture [à] Mademoiselle du Moulin de la vente de l'argenterie en général, comme elle a encore le dessein à présent hors quelques pièces de ménage les plus nécessaires, mais la chose bien considérée on a trouvé bon pour diverses raison d'en différer encore l'exécution pour quelques temps, puis qu'on ne soit nullement pressé de la faire si tost. Et elle a esté très aise que vous avez trouvé ce conseil expédient et l'avez honoré de vostre approbation quoy qu'elle eust esté marrie que vous eussiez renvoyé les mouche[ttes]. Mademoiselle du Moulin les ayant emportez de son gré et consentement et selon le désir qu'elle luy avoit fait paroistre de s'en deffaire. Elle vous supplie donc de les retenir, en ayant esté satisfaite par Madame de Saulmaise selon que madite Demoiselle du Moulin luy avoit fait la faveur de luy escrire de La Haye et se pouvant passer aisément de ce meuble.

Nos Messieurs se sont assemblez dimanche passé, mais sans que j'aye encore rien appris du tout du résultat, sans qu'on nous en aye rien fait sçavoir, qui nous fait croire qu'il n'auront rien conclu et qu'ils auront remisle tout selon leur ordinaire à la prochaine assemblée. Ces Messieurs de [...] vont et viennent comme un esclair, et sans donner loisir d'enfoncer les affaires que lentement ou de les ouider sur le champ.

M. Heidanus tesmoigna hier qu'il avoit trouvé ces Messieurs fort portés pour M. Bisterfeld et qu'indubitablement il seroit préféré aux autres quoy que quelques uns fissent aussi mention de Monsieur Bochart. L'harangue n'a peu encore estre publiée à cause des vers que nous attendions d'Utrecht et de [...] parti que nous avons enfin reçu et qui s'en va maintenant estre [...] en peu de jours. Son autheur fait derechef plus l'officieux que jamais et je serois bien marri qu'il sceut rien de ce que je me suis donné l'honneur de vous escrire en ma précédente. C'est un esprit altier et qui veult estre ménagé. Les louanges qu'il voit qu'on donne très libéralement au deffunt, et ce de personnes de qualité et de mérite semblent luy avoir osté le soupçon d'estre en ça d'y avoir excédé de son costé estant tousjours [...]. Pour luy, il n'en avoit donné aucun qui ne fust très véritable et très ligitime, mais qu'il ne sçavoit pas que quelques personnes ne le taxeroient d'en avoir trop dit à leur jugement et non pas au sien.

M. de Saulmaise mesme le guéri de cette crainte, comme j'en suis assuré, et a témoigné à quelques uns beaucoup d'estonnement des paroles offensives que ledit Sieur avoit enchassée l'ayant sceu de l'orateur mesme qui dépend fort de luy quoy que le Sieur de Saulmaise n'en face pas si grande estime à mon advis.

Pour la version, j'ay esté ravi que vostre autorité m'ait servi pour persuader Monsieur Tesserre de l'entreprendre comme je m'en estois déjà bien déchargé sur luy un peu auparavant, et avois tousjours témoigné que je ne trouvois pas pour moy de la bienséance de le faire et je ne l'eusse jamais fait que sans en dissimuler l'autheur, et pour satisfaire aux prières importunes d'un grand nombre de personnes qui m'en sollicitoient. Oustre le temps que cela m'eust ravi qui n'en trouve point de reste, et suis assez empesché à respondre à ceux qui me font l'honneur de m'escrire.

Ledit Sieur Tesserre sert fort propre pour cela, et à toutes les parties requises. Le différent entre luy et le Prosélyte s'est allumé davantage à ce qu'ayant eu la lecture des termes que le Sr. Tesserre vous avoit escrit sur sa conduite, il se mit d'abord aux champs, et commença à en faire de grands vacarmes. Il a passé ensuite à cette audace que de critiser sur les vers que M. Tesserre avoit faict sur la mort du deffunt, et quoy que sans aucune raison en a fait une sanglante et virulente censure en vers latins et François lesquels il a fait courir parmi ses amis, et dont mesme on m'a fait la lecture, traittant là dedans ledit Sieur des plus insolens outrages et injures qu'on peut s'imaginer, quoy qu'il en employe une partie à la louange de feu mon Père, qu'il exalte tout ce qui se peut. Il a fait aussi des vers sur sa mort remplis de grands éloges, qu'on m'a montré, mais nous connoissons trop l'humeur du personnage le plus altier de tous les hommes pour nous laisser amadouer ou endormir par luy. Monsieur Tesserre s'est plaint hautement de l'impudence de cet homme, et en trirera sa raison d'un ou l'autre costé quoy que quelques uns veillent employer M. de Saulmaise pour les accorder, mais je n'y vois pas d'apparence et les humeurs sont trop aigries.

Ce différent en a produit un autre entre ledit Sr. Tesseire et M. Meschinet à l'occasion que celui-ci sembloit se porter pour Jarrige¹ en cette affaire et avoit semé quelques bruits qu'on avoit remporté au Sr. Tesserre, mais je croy qu'on les pourra réconcilier ensemble, et je vous supplie très humblement que ce que je vous dis de ce dernier différent soit ménagé selon vostre exquise prudence, ne voulant en cecy n'attirer la haine d'aucun des deux et le Sr. Meschinet seroit marri peut-estre que je vous en eusse tant escrit, ce qui fait qu'on a porté M. Thessere de retenir la lettre qu'il vous avoit escrit sur ce sujet.

Pour ce qui est des œuvres de Twissus², je m'informeray de l'accord qui avoit esté fait entre le deffunt et Janssonius, et si dans la visite des papiers je trouve quelque chose qui concerne la vie de Twissus, je ne manqueray pas de vous l'envoyer. Nous avons son portraict que feu mon Père avoit reçu d'Angleterre pour le faire mettre en taille douce et l'adjouster ensuite à ses œuvres. Si Janssonius le désire, il pourra vous le faire sçavoir, et cela embellira son œuvre. [une ligne dissimulée par la reliure].

[...] commencer l'Appendix et ay escrit à Amsterdam pour avoir les feuilles imprimées qui restent. Je tascheray aussi de recouvrer au plustost le sermon de Monsieur Jurieu, et cependant envoie cette lettre à Mademoiselle qui vient de chez Monsieur de Laet. J'y adjouste une lettre quoy qu'en mauvais equipage qui est tombé ces jours passez entre mes mains avec une de M. Buxdorf, quoy que de vieille date, par laquelle vous verrez l'estime qu'ils font du vray $\mu\omega\sigma\lambda\omicron\nu\epsilon$ et à quoy s'applique ledit Sr. Buxdorf. Vous verrez aussi par celle de M. Le Lon comme la calomnie n'est pas encore éteinte.

¹ Jarrige avait offert ses services au Synode Wallon et celui-ci impressionné par le personnage, ce qui était probablement la cause du mécontentement de Tesserre, avait réduit en sa faveur de 4 à 2 ans le délai probatoire imposé aux ecclésiastiques venant de l'église romaine avant de les admettre aux propositions publiques et en « égard aux bons témoignages et recommandations de l'Eglise de Leyde, les curateurs de l'Université de Leyde l'autoriseront le 15 novembre 1649 à donner deux cours d'éloquence par semaine. Paul DIBON, *Regards sur la Hollande du Siècle d'Or*, Vivarium, Naples, 1990, 2 – L'université de Leyde et la République des lettres au XVIIe siècle, p. 48-49.

² William Twisse (1578-1646), vicar de Newbury, prolocutor de l'Assemblée de Westminster, adversaire résolu des Arminiens.

Ma Mère continue à se recommander à l'honneur de vos grâces et présente ses très humbles baise mains à Mademoiselle et Mademoiselle du Moulin, Messieurs de Plaet et Tessere vous en disent autant et pour moy je demeure avec ma vénération ordinaire,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant fils et serviteur.

Spanheim

De Leyden, ce 22 juin 1649, en grande haste.

BU Leyde, BPL 300/87-88

VII

**30 juin 1649 - Leyde
Ezéchiël Spanheim
à Monsieur Rivet**

Monsieur et très honoré Père,

J'espère que la mienne vous aura esté rendue que je me donnay l'honneur de vous escrire Mardy passé par le basteau de La Haye. Je me sers maintenant de la commodité du nostre pour vous envoyer l'Oraison Funèbre qui vient de sortir de la presse il n'y a pas deux heures, estant le premier exemplaire que j'en ay peu avoir. Ayant eu tant de bonté pour celuy qui composa le sujet, je m'imagine pas que vous ne serez pas marri de voir les particularités qu'une vie qui vous estoit si chère. Vous jugerez mieux que personne de la pièce et il a excédé aux louanges. Il l'a fait de son propre mouvement luy ayant simplement fourni les mémoires que j'ay peu rencontrer.

Depuis ce temps là, j'ay appris beaucoup de particularités de l'extraction paternelle du deffunct qu'on m'a adressé d'Allemagne, lesquels les ignorois auparavant, mais qui sont venus un peu trop tard. J'ay pris la liberté d'y adjouster quelques méchants vers, que j'ay brouillez à la haste et parmi beaucoup d'autres embarras. Mais j'ay creu que l'affection feroit rapporter le tout en cette occasion.

J'en enverray d'autres exemplaires à la première commodité à Messieurs Dauber³, Kuypers, Bernius, Stale et Haufman n'en ayant encore distribué à âme vivante. J'y adjouste icy les feuilles restantes des Vindicie qu'on a envoyé hier d'Amsterdam. M. Richter m'écrit que le Sr. Elzevir n'est quasi pas d'avis d'y adjoindre l'Appendix craignant que l'ouvrage ne grossisse trop, et qu'il vous en écrivoit à ce sujet. Mais je me promets que vous lui témoignerez la nécessité que vous trouvez d'y adjouster cette pièce comme le deffunt avoit déjà eu dessein et mesme en a dit quelque chose dans des feuilles imprimées. S'il vous plaist de luy dire qu'ayant leu l'un et l'autre écrit vous l'honoriez de vostre approbation. Cela l'encouragera davantage.

J'ay receu ces jours passez lettres de M. Vincent que je prends la liberté de vous envoyer avec une qui s'adressoit pour vous. Nous devons en partie à son affection l'estime avantageuse que vous verrez qu'il y fait du deffunt. Nous avons reçu lettres de Genève sur le mesme sujet qui témoignent une douleur très sensible et extraordinaire de nostre dueil, mais sans rien particulariser d'autre. Nous en avons receu une quelques jours auparavant que je vous envoie pour quelques particularités qu'elle contient.

Messieurs les Curateurs n'ont [encore] rien délibéré ni touchant la profession ni à nostre égard et ont envoyé le tout à leur prochaine assemblée. Si cependant il vous plaisoit nous faire la faveur d'écrire à La Haye à quelques uns de vostre connoissance, et leur recommander nostre affaire nous vous en demeurerions extrêmement obligés. M. le Pensionnaire nous avoit conseillé d'y faire intervenir M. le Prince qui sur l'ouverture qu'il luy en a faite a d'abord accordé une lettre de sa part à Messieurs les Curateurs, aussi bien que la Royne de Bohême de son propre mouvement, mais on diffère tout jusques à ce qu'on soit assuré de l'assemblée desdits Sieurs.

Monsieur Thesserre a receu lettres de Saumur par lesquelles on luy mandoit que le Thaumasius a témoigné un grand regret de nostre perte contre l'opinion de tout le monde que si l'eust appris plustost, il n'auroit pas laissé couler quelques termes contre luy dans une lettre imprimée un peu auparavant, mais je m'imagine bien que c'est une farce et qu'il joue son personnage devant le monde pour en paroistre plus généreux. On adjoustoit dans cette lettre que la vostre et celle de Monsieur vostre [Frère] imprimée estoit arrivée à Saumur peu de jours auparavant tout seulement le Judicium de Gregorius Velleius, et que les trois livres que feu mon Père [avoit] sur la presse contre leur Théologien luy ont cousté la vie, comme il avoit [dit par] avance qu'il ne laisseroit la plume qu'avec la vie⁴. Mais premièrement, je ne [sçay] qui les a informés de ces trois livres, n'y en ayant qu'un sous la presse, et en [haut] lieu ils se trompent fort s'ils s'imaginent que cette controverse a cousté la [vie du] deffunt, vous pouvant protester en termes de vérité que c'estoit le moins [qui le] fatiguoit, et qui en response luy coustoit fort peu, lorsqu'il avoit le loisir [de] travailler. Et ils peuvent bien s'asseurer que si c'eust esté son unique occupation quelques temps en ça, l'ouvrage seroit bien assurément plus avancé, et sans ses incommodités je crois qu'il sera bon que cela soit représenté au commencement des Vindicia de ne donner matière de triomphe à ces gens là, selon que vous le jugerez à propos selon vostre exquise prudence.

³ François Dauber (1600-1672) professait le droit à Breda après l'avoir enseigné à Sedan.

⁴ Passage cité par F. P. van STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur*, p. 371, note 188.

Je ne serche rien d'autre à y adjouster pour la [louange de feu] mon Père. M. de Saulmaise nous estant venu voir ces jours passez, me fit une [...] touchant la vente de la bibliothèque que la Reine de Suède s'en pourroit [peut] estre bien charger, qu'elle estoit après pour dresser à quelque prix que ce [soit] une grande bibliothèque, qu'à ce sujet elle avoit achepté cy-devant celle de Grotius beaucoup plus petite que la nostre, et en avoit payé à 10 000 livres, et à celle de Vossius. Qu'elle désiroit principalement d'avoir les livres des personnes célèbres et qu'ayant eu feu mon Père en quelques considérations (comme elle a témoigné non seulement à beaucoup de personnes qui sont venues de ce pays là, mais mesme par une lettre de son évesque qui luy fut rendue peu avant sa mort, et luy ayant demandé avec instance ses livres et d'autres qui s'imprimeroient) elle ne seroit pas pour estre marrie de s'accommoder de ses livres. Là dessus il s'est offert d'en escrire à Vossius qui est maintenant en Suède et fort avant ès bonnes grâces de la Royne. Je le feray de mon costé à cet évesque et à Bocclaius qui a passé par icy il y a quelques mois, et me fit l'honneur de me prier à disner avec divers de nos Messieurs. Cependant, on ne laissera pas de faire le catalogue, lequel on muy envoyera si la Reyne en agrée l'ouverture, où en cas de refus servira pour l'auction publique qui aussi bien ne se peut faire qu'après les vacances.

J'attendray vos judicieux advis là dessus et ce qu'il vous semble de ce projet. Pour ce qui est de l'Augustinus de Jansenius, je ne manqueray de vous l'envoyer au plus tost, vous suppliant très humblement de ne parler point d'aucun retour de papier. Je ne doute point que vostre exemplaire ne soit net et aussi propre pour l'Auction. Dès que la catalogue sera fait, je me donneray l'honneur de vous l'envoyer et vous pourrez choisir les livres qu'il vous plaira vous estre réservez. J'ay receu lettre de M. Colvius qui me demande cette prétendue innocence avec quelques autres écrits qu'il avoit prestés au deffunt. Je luy ay respondu qu'estant après à mettre la bibliothèque et les papiers en ordre, je mettrai à part ce qui le concerne, et luy ferois tenir en sorte.

Ma Mère vous présente ses très humbles baise mains comme à Mademoiselle vostre vertueuse compagne et Mademoiselle du Moulin et moy la prière de me croire à jamais avec mes profonds respects,

Monsieur et très honoré Père,

*Vostre très humble et très
obéissant fils et serviteur.
Spanheim*

De Leyden, ce 30 juin 1649.

BU Leyde, BPL 300/89-90

19 juillet 1649 - Leyde
Ezéchiel Spanheim
à Monsieur Rivet

Monsieur et très honoré Père,

Comme j'estois sur le point Mercredy passé de me donner l'honneur de vous escrire, il me survint quelque embarras qui me priva de ce contentement à mon grand regret et m'empescha de me servir de la commodité de nostre bastelier pour vous faire tenir le Janssenius. J'ay creu pourtant que je ne devois pas tarder plus long temps et que je me devois servir de la voye de La Haye pour vous adresser ledit livre avec des lettres et Préface de M. de Beaumont. J'avois reçu de ses lettres de condoléance peu auparavant que je prends aussi la hardiesse de vous adresser veu la mention particulière qu'il y fait de vous. Je reçeu la semaine suivante par la poste sa préface avec de ses lettres et de Monsieur son Père qui s'adressoyent à vous, et que je prends la liberté de vous envoyer avec sa Préface. Elle est plus longue et plus estendue que je n'avois creu, quoy qu'au reste élégante et judicieuse à mon advis, et digne de voir le jour. Il y traite plus les matières de Théologie que de critique, et quoy que nous nous soyons rencontrés en diverses choses, je vois que j'ay fait encore quelques petites observation qu'il ne touche pas, en ayant adjousté aussi quelques unes depuis que je me donnai l'honneur de vous les envoyer.

Au reste, je proteste en conscience me deffier de paroistre en public après une si haute opinion qu'ils ont conceue de quelques cahiers escrits assez à la haste, et dans lesquels je n'estois tout seulement restreint à ce que le Sr. de Beaumont avoit oublié en ses observations. Je tascheray de l'en désabuser en partie, et luy faire comprendre par avance qu'il se trompe fort, s'il avoit quelque écrit complet, et que le mien n'est rien moins que ce qu'il se promet.

J'ay envoyé vostre bonne lettre au Sr. Elzevir de laquelle je vous fais mes très humbles remerciemens, mais sans en avoir eu encore aucune réponse. Mesme un peu avant la réception de vos lettres j'en avois receu de M. Richter par lesquelles il me mandoit qu'absolument ledit Sr. Elzevir ne vouloit mettre la main à l'Appendice et qu'il croioit pouvoir estre disposé que par vos instances. Je m'estonne de cette réaction, et j'espère qu'a vostre remonstration il changera d'avis après l'engagement public qu'il y a, mon Père en ayant fait mention dans ses Vindices. Je souhaite au reste que vous trouviez le Janssenius aussi bien conditionné que je désirerois, n'y ayant rien à redire à vostre exemplaire qui sera [...] pour l'onction.

J'ay esté bien aise de voir le jugement favorable [que] vous faites de l'oraison funèbre et que la mention particulière qu'il y a de cette étroite conjonction qui a esté entre vous et le deffunt ne [vous] a pas dépleu. Nostre voisin est bien en d'autres sentimens, et cette célébration jointe à beaucoup d'autres luy fait parler très désavantageusement de cette pièce, quoy que l'orateur jusques à présent eust tout a fait [...] du de luy. Il déclame principalement

contre cette pointe du Sr. Heinsius le jeune⁵, de laquelle il vous avoit pleu de faire mention en vos dernières en conférant cela avec ce que le Sr. Heidanus dit des regrets qu'il avoit témoigné en la visite qu'il rendit au deffunt s'applique tout à fait. Liver et ipse dolet. Il menace de le maltraiter rudement à [la] première occasion, et a déjà fait un épigramme contre ce Bombylus [comme] il l'appelle.

Vous aurez appris l'élection que nostre Eglise a faite [en] la personne de Monsieur Bochart pour le ministère en ce lieu. Mais je ne vois point d'apparence que pour la seule charge Ecclesiastique [il quit]te lieu de son séjour, et se transporte en ces quartiers. J'ay reçu ces [jours] passez lettres de Monsieur du Moulin par lesquelles il s'informait encore de son livre et n'en avoit eu aucun avis. J'en ay aussi eu de bien [...] de Monsieur Rambour qui témoigne bien particulièrement sa condol [...] et l'estime qu'il faisoit du deffunt. J'en viens aussi de recevoir de Buxtorf qui marque surtout une affection bien tendre, et désire fort [que] je m'entretienne par lettres avecques luy. Je vous envoie une de vostre [Frère], qu'un Rochelier m'a apporté, adressée au deffunt par laquelle verrez l'estime qu'il fait de Saumur et les sentimens de ces Messieurs.

J'y adjouste les dernières lettres que j'ay reçues de Genève et la copie des actes de la compagnie des ministres qu'elle avoit dressez si devant contre les théologiens. Par la lecture desquels vous verrez qu'après tous les témoignages octroyez, ils luy avoyent objectés plus qu'on n'en avoit jamais dit pas de ça. L'autorité néanmoins de quelques politiques a prévalu et peu sauver l'honneur de Genève intéressé par leurs précédens témoignages ils ont assoupi tout cela, pour que ce ne soit pas à eux de juger de ces matières.

Je vous supplie très humblement pourtant de tenir secrets les dits Actes pour les raisons que vous verrez marquées dans la lettre de Monsieur Pictet. Monsieur de La Plaet nous a quitté tout a fait vendredy passé après avoir soustenu sa Dispute de Legato sans prises, et avec un grandissime applaudissement, et une présence d'esprit merveilleuse.

Ma Mère au reste vous présente ses très humbles remerciemens de l'obligeante lettre qu'il vous a pleu d'écrire en sa faveur à Monsieur Cats et se remet absolument à la discrétion de ces Messieurs. La semaine passée ayant esté obligé de faire un tour à La Haye je les trouvay divers d'entrée un trop bien disposés et particulièrement Madame la Princesse que j'eux l'honneur d'entretenir assez longtemps. Cependant, après vous avoir présenté les très humbles baise mains de ma Mère et à Mademoiselle et Mademoiselle du Moulin, je prendray la liberté de me signer à l'ordinaire,

Monsieur et très honoré Père,

Vostre très humble et très
obéissant fils et serviteur.

Spanheim

⁵ Nicolas Heinsius (1620-1681), second enfant de Daniel Heinsius et d'Ermgard Rutgergsius, était pressée par Christine de Suède de venir la rejoindre pour lui présenter ses poèmes et Saumaise qui s'apprétaient lui aussi à faire le voyage de Suède s'ingéniait déjà à dresser Christine contre le fils de son collègue de Leyde. Sur ce personnage consulter Johannes Alphonsus Henricus BOTS, *Correspondance de Jacques Dupuy et de Nicolas Heinsius (1646-1656)*, Martinus Niihoff, La Haye, 1971.

En haste, de Leyden ce 19 juillet 1649.

Ma Mère vous demande pardon du retardement de l'argent du louage. Il y a plus des trois semaines qu'elle a le papier entre les mains, mais sans qu'elle aye peu retirer l'argent, le Bourgemaistre van der Meer, qui est le trésorier, estant en un voyage depuis un mois en çà. On l'attend tous les jours et dés qu'il sera de retour elle ne manquera de retirer ...⁶

BU Leyde, BPL 300/91-92

**28 juillet 1649 - Leyde
Ezéchiel Spanheim
à Monsieur Rivet**

Monsieur et très honoré Père,

Je me sers de la commodité de nostre bastelier pour vous rendre conte de celle qu'il vous a pleu me faire l'honneur de m'escire. Les premières me furent rendues par Maurice ecrites avant la réception du paquet que j'avois adressé pour vous à Monsieur vostre fils. Depuis j'en ay reçu d'autres par son moyen qui ne mettent hors de peine, et m'advertissent que le tout est tombé heureusement entre vos mains.

Je suis bien aise que le Jansenius ne vous a pas dépleu, n'ayant rien à redire à l'exemplaire qu'il vous a pleu de nous envoyer. J'ay bien creu que la Préface de Monsieur de Beaumont vous estonneroit d'abord par sa longueur quoy qu'élégante au reste et judicieuse. Et nostre conjecture touchant le Sr. Elzevir n'est pas trop véritable ayant reçu lettres avant hier de M. Richter⁷ qui m'escrit que ledit Sr ne veult point entendre à l'impression de l'appendice que préalablement les héritiers ne se chargent de deux cents exemplaires immédiatement après l'édition. Qu'il menace mesme parfois d'en faire plutost du papier de maculature que de faire plus de dépens pour ce sujet. Il soupçonne qu'il y a des gens qui nous jouent ce mauvais office auprès dudit Sr. Libraire qui voudroyent voir ledit écrit supprimé et totalement aboli. Il me dit vous en avoir écrit aussi bien que ledit Sr. Elzevir. Je me sçaurois assez m'étonner d'une si étrange résolution et ne sçay à qui imputer tous ces bons offices.

Je me promets Monsieur que vous luy répondrez du bon succès et que puis que vous jugez digne mon petit écrit de voir le jour, vous tascherez de persuader ledit Sieur d'en

⁶ La fin de la phrase est dissimulée par la reliure.

⁷ G. A. Richter d'Amsterdam.

entreprendre l'impression. Je ne crois pas qu'il y en aye pour 7 ou 10 feuilles en tout et l'ouvrage en sera d'une juste grosseur. Il faudra voir ensuite ce qu'on fera des observations de Monsieur de Beaumont, et suis bien marri qu'elles ne feront partie des Vindices comme je luy avois fait entendre, mais je trouve avec vous que cela nous jetteroit en une trop grande lon[gueur], et avec cela il n'y a nulle apparence d'y disposer l'imprimeur. Je luy en[voiray] ma copie dès que je sçauray qu'il y voudra mettre la main, ne voyant au r[este] aucun moyen de luy fournir d'autre copie des Vindices, et je vous avoue qu'après y avoir employé toute mon industrie, il m'est impossible d'en venir à bout, et si je puis lire une partie, je ne sçaurois sortir l'autre. De sorte que je ne vois rien qu'on en puisse publier qui soustienne la réputation de l'auteur et du reste de l'ouvrage, et qui ne fust imparfait au fonds.

Je suis après à revoir les papiers et lettre du deffunt. Je ne manqueray de mettre à quartier tout ce qui pourra servir à la cause et à sa justification. Entre autres je crois qu'il ne faudra pas oublier de publier les jugemens avantageux qu'on fait des Exercitationes les Académies de ce pays à la requeste du deffunt, et s'il y en a d'autres considérables, comme aussi de celui qu'en donne M. Basnage au nom du synode de Normandie. J'apprens que le Synode de cette province tient pour le présent à Caen, et nous apprendrons bientôt le re[...]. Le fils de M. Vincent⁸ m'a adressé ces jours passez tant seulement [l'in]solente épistre du Thaumaturges que je vous envoie avec les extraits [...] des synodes de Guyenne et de Languedoc. Cette lettre est extraordinairement [inso]lente et audacieuse et j'estime tout à fait nécessaire pour l'honneur [de] M. Vincent qu'il y réponde exactement, et abbaïsse un peu son orgueil.

Je découvre tous les jours dans les productions de cet homme une pré [tention] insupportable de laquelle il est bon de le guérir. Je serois bien [aise] de voir cette Epistre qu'il a faite sur nostre perte, et ay bien le [sujet] à croire qu'estant de sa façon, elle ne soit injurieuse au fonds et seroit s'il y avoit quelque chose qui meristast qu'on y fit réponse, j'aurais assez de volonté pour l'entreprendre sous vostre adveu, et pour le détourner en partie de l'opinion qu'il a ou veult faire croire que le deffunt ait succombé sous le fardeau qu'il luy avoit imposé.

Nous sommes extrêmement obligés à Monsieur vostre Excellent Frère de la p[art] qu'il prend en nostre affliction, et qu'il en a témoigné ses regrets d'une façon si solennelle et en une si vénérable assemblée. Je suis dans l'impatience de voir son écrit et comme il réduira son homme au rouet par la force de ses invincibles raisonnemens. Je me suis donné l'honneur de luy envoyer une oraison funèbre par Monsieur Vincent, et ne manqueray aussi d'en faire tenir à Messieurs du Moulin et Ferri. Je vous demande pardon, Monsieur, si je n'en avois adressé plustost un exemplaire à Monsieur vostre Fils dans l'incertitude que j'étois de son séjour, et le croyant accompagner Son Altesse dans ses voyages. Sçachant au reste la déférence que je luy dois et particulièrement en cette occasion, et je m'estois déjà engagé à La Haye de luy en envoyer un exemplaire comme j'ay fait aussi avant la réception de vos lettres. Le mal est que tous les exemplaires en sot déjà vendus, et qu'il ne m'en reste pas une douzaine et que je suis obligé d'en envoyer encore à nombre de personnes, n'en ayant peu faire tenir encore aucune ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni mesme en France qu'à fort peu de personnes.

⁸ Dans sa lettre du 21 mai 1649 à Rivet, Philippe Vincent fait état de la présence aux Provinces-Unies de son second fils Philippe pour y apprendre la langue et qui devait séjourner à Amsterdam et Harlem. B. U. Leyde, BPL 274/58.

Je seray bien aise que vous considérez un peu de près les articles de Genève, lesquels vous verrez une ample et haute justification de tout ce qu'on a dit du personnage, et l'autorité de quelques politiques ne peut rendre rem infectam, ni abolir ce qui a passé par les suffrages d'une compagnie si célèbre.

Monsieur de Saulmaise est allé à La Haye pour quelques jours. Il m'a dit avant son départ avoir veu un écrit François pour les Anglois exilés qu'il avoit reconnu estre de vostre style, et ne m'en parla qu'en termes avantageux. Il l'avoit veu écrit de la main de Monsieur vostre fils avec vos corrections en divers endroits. Je luy communiqueray mon écrit à son retour. La raison de ce retardement a esté en partie que je l'ay augmenté de quelques observations, et en ay décrit la plus grandepartie et aussi à cause que j'ay esté en doute si je le ferois passer sous sa censure veu qu'il y avoit quelques endroits qui touchoyent l'homme de Genève et que je n'ay pas osté pourtant. Et mesme après l'édition de l'Oraison ayant remarqué de ces propos qu'il croyoit que j'avois eu le mesme dessein du Bombylius qu'il appelle dans l'Epitaphe où je faisois mention de Livor et Momus, et la dessus luy ayant protesté que je n'avois eu la moindre pensée de l'offenser, mais que j'avois creu estre en ma liberté pour quelque autre que ce fust, il me tesmoigna là dessus à diverses fois qu'il approuvoit mesme si j'avois des ressentimens pour ceux qui avoyent maltraités le deffunt qui n'estant pas attaqué directement il n'épousoit la querelle de personne et [...] absolument en ma liberté de ce costé là, avec tout plein d'assurance de sa part.

Le papier et l'heure m'empeschent d'y rien adjouster davantage, et après les très humbles salutations de ma Mère qu'elle vous présente et à Mademoiselle et à Mademoiselle du Moulin, je me signe à l'ordinaire avec mes respects et devoirs,

Monsieur et très honoré Père,

*Vostre très humble et très
obéissant fils et serviteur.
Spanheim*

De Leyden, ce 28 juillet 1649.

Je vous envoye une copie des vers de M. de Zuylichen qu'il a envoyé avec beaucoup d'excuse du retardement, et la lettre de M. Reveau. J'en ay reçu une aussi de Monsieur du Pré, le ministre, est fort mal et on a fort peu d'espérance de sa convalescence. M. Cordier est à Mastricht.

BU Leyde, BPL 300/93-94

7 août 1649 - Leyde
Ezéchiel Spanheim
à Monsieur Rivet

Monsieur et très honoré Père,

Venant de recevoir tout présentement par la poste cette lettre de M. de Beaumont, j'ay creu me devoir adresser à l'instant pour vous la faire tenir au plus tost. Elle contient diverses particularités du résultat du Synode tenu à Caen, et dont quelques unes vous donneront de l'étonnement. Ce judicieux donneur d'avis est sans doute le Sr. Hotton, qui est cause de cet office que ce Synode veult faire pour supprimer l'écrit du deffunt. Je me promets de vostre faveur et assistance, Monsieur, que vous y ferez les oppositions nécessaires, et prendrez la peine de remonstrer par de deçà la nécessité qu'il y a que cet écrit voye le jour. Ces gens ne sçavent de quel artifice se servir pour affoiblir la bonne cause et le parti de ceux qui le soutiennent. Le meilleur est, à mon avis, qu'on en haste l'édition au plustost.

Le Sr. Elzevir a consenti à l'édition de mon spécimen devant qu'il eut reçu vos lettres que je luy envoie présentement. Je l'ay donné à lire à Monsieur de Saulmaise dès Lundy dernier et l'étant allé quérir avant hier, il me dit [...] où le rapporteroit aujourd'huy luy mesme. J'en attends son jugement avec impatience et seray bien aise de proffiter de ses corrections.

Je ne manqueray pas de vous en donner a [...] la semaine prochaine, et vous envoyer divers papiers de La Hotte-Chalus, de M. Vincent, l'écrit de Monsieur de Tirère et autres qui peuvent servir en cette occurrence de voir ces lettres du Synode à nostre Académie qui, estans écrites du style de M. de L'Angle, ne seront guères avantageuses pour la bonne cause. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir encourager nos Messieurs par de deçà qu'ils ne se laissent point surprendre, et d'en écrire à vos amis au Synode de Maastricht pour contrepoids. Car je ne vois point d'apparence qu'on laisse triompher de la sorte l'insolence et la présomption sans aucune répartie ⁹, et si le Synode national de Charenton a donné permission au Sr. Amirauld de se deffendre estant attaqué par des étrangers, bien plus doit ce estre libre aux étrangers de se deffendre [contre]eux et la bonne cause attaquée de gayeté de cœur. Je me reigleray en cela comme en toutes choses selon [vostre] avis judicieux, et seray bien aise d'apprendre le juge[ment] que vous faites de ce résultat.

⁹ Passage cité par F. P. van STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur*, p. 372, note 197.

J'avoue qu'il m'a donné du déplaisir, et ay creu vous en devoir faire part au plustost pour y apporter les remèdes nécessaires. Je remets le reste à la prochaine commodité, demeurant après les salutations ordinaires avec des passions incroyables,

Monsieur et très honoré Père,

*Vostre très humble et très
obéissant fils et serviteur.
Spanheim*

En grande haste, de Leyden, ce 7 aoust 1649.

BU Leyde, BPL 300/95-96

**17 août 1649 - Leyde
Ezéchiel Spanheim
à Monsieur Rivet**

Monsieur et très honoré Père,

Je suis tout confus de mon silence après la réception de diverses lettres desquelles il vous a plu de m'honorer, et particulièrement de ce que je ne vous ay adressé le Godeschale et tesmoignages mentionnés en ma précédente. La cause en a esté en partie le voyage qu'il me fallut faire à La Haye mardy passé pour tirer de M. de Zuylichen la lettre que S. A. avoit voulu écrire à Messieurs les Curateurs en nostre faveur et qu'en l'absence de Monsieur vostre Fils je ne sçavois à qui m'adresser à La Haye.

J'espère de réparer ma négligence, Dieu aidant, et vous remercier cependant très-humblement pour celles que j'ay reçu en diversion de vostre part. La dernière qui me fut rendue hier au soir estoit accompagnée de votre judicieuse préface que j'ay leue et releue avec une extrême satisfaction, et y ay admiré cette force d'esprit, et ce grand sens qui paroît avec tant d'éclat en toute vos productions. Les témoignages particuliers qu'il vous plaist d'y rendre de cette tendresse d'affection de laquelle vous savez si constamment honorer fort mon Père, et de l'estime très avantageuse de ses dons contentera beaucoup tous ceux qui ont aimé le deffunt. Je l'ay envoyé dès ce matin à M. Elzevir afin de ne retarder l'ouvrage, et d'en haster la publication n'estant pas si présentement que d'y trouver rien à redire, et vous remerciant très humblement de la communication qu'il vous a plu m'en faire avec l'édition.

J'espère que ma critique est à présent sous la presse et en attend tous les jours quelques feuilles. Monsieur de Saulmaise me la rendit avec témoignage d'approbation entiere et qu'il la jugeoit très suffisante pour rembarer l'orgueil de Saulmur en ces matières. Il me donne son suffrage sur toutes mes observations et conjectures, et particulièrement sur le mot

de conceroit qu'il m'a assuré estre bon latin et se rencontrer dans colandla. Cela fait que je suis moins en peine de ce costé là et plus assuré de mon baston. Son client Gallo-Britannus arriva enfin Jeudy passé après avoir esté attendu si long tems et avec tant d'impatience . Il est venu par l'Allemagne et sans avoir prins son degré de Docteur à Basle, comme il avoit eu dessein. Ma Mère s'estoit rencontrée le mesme jour de son arrivée chez Madame de Saulmaise qui se portoit [...] sans en rien sçavoir elle en fut avertie par M. de Saulmaise mesme qui dit qu'il avoit fait dessein de l'aller voir, et qu'il en avoit esté chargé à Genève par M. le Premier syndic Gallatin¹⁰, l'un de nos alliés, mais qu'il avoit voulu sçavoir auparavant s'il l'auroit agréable. Là dessus le Sr. Morus entra qu'il luy fit un petit complément avec les baise mains de mes tantes, ses sœurs qu'il avoit veues avant son départ et particulièrement de M. S[ève]¹¹ sur les louanges duquel il s'estendit fort amplement. En suite, luy témoigna le regret de la voir en cet habit et que c'estoit une perte généralement regrettée, et en mentionnant quelques uns qu'il avoit veu en son passage, comme entre autres le landgrave Ernest de [Hesse] qui luy en avoit fait de grandes condoléances, et passa ensuite sur d'autres discours ind [...] de l'état de Genève et du changement qui y estoit survenu depuis nostre départ.

Le [jour] du vendredy, il l'employa à faire quelques visites et le lendemain estoit sur le point devenir céans comme il en fut détourné par Madame de Saulmaise à laquelle on avoit tenu quelques propos controuvez à plaisir que ma Mère luy fermeroit le porte et ne vouloit le voir dont elle vint s'informer vers ma Mère elle mesme le dimanche matin avant le presche.

On fit faire l'action audit Morus, l'Eglise aussi bien estant dépourvue de ministre et n'y ayant que le seul M. Lanoy à présent en ville. Ma Mère n'y assista pas comme M. de Saulmaise mesme luy avoit conseillé, mais j'eus la curiosité de m'y présenter en cachette voir la façon de laquelle il y procéderoit. C'est icy que je vous advoue en toute sincérité [que] ceux qui n'avoient eus par cy-devant guère bonne opinion de luy y furent puissamment [con]firmés par sa mine, ses gesticulations et son discours. Il faisoit plustost l'action [d'un] basteleur et d'un moine que d'un ministre de l'Evangile avec tant de gestes et de tour que beaucoup n'en ont pas esté par trop édifiés¹². Mesme il eut la voix si cassée qu'il ne fut pas attendu de la pluspart, et ceux qui estoient un peu éloignés de la chaire ont rien rapporté que la veue des gestes. M. de Willem qui estoit venu de La Haye exprès a dit luy mesme à M. de Saulmaise et me l'a confirmé qu'il n'avoit ouy une seule [parole] de tout le presche quoy qu'il fust assez proche, et presque tous en disant autant. Je [...] pas que ceux qui en attendent des merveilles et le faisoient passer pour le plus grand [et] le plus éloquent précheur du monde en, ayant esté fort satisfait en dedans quoy [qu'ils] ne vueillent pas le faire paroistre au dehors. J'ose dire pourtant que sonpresche ne [...] guère procurer de prosélytes et que j'en ay ouy parlé en mauvais termes à diverses.

¹⁰ Isaac Gallatin (1591-1668) était allié aux Spanheim par sa femme Madeleine Durant (1593-1672), fille de Jean Durant et de Madeleine Couët du Vivier. Isaac Gallatin qui avait gravité tous les échelons d'une carrière politique à Genève : membre du conseil des deux cents, auditeur, conseiller, secrétaire d'état, quatre fois syndic de 1633 à 1645, exerça la fonction de Premier Syndic pour la première fois en 1649. Il exercera cette fonction encore quatre fois entre 1649 et 1665.

¹¹ Une sœur de Charlotte du Port est connue : Suzanne (1613-1688) mariée à Jean-Antoine Sève. J. A. GALIFFE, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, tome III, Genève, 1836, p. 451.

¹² Dans la marge Ezéchiel Spanheim précise : « Le texte fut à la 2 Timothée 2.19 d'où il prit sujet d'invectiver contre les Arminiens et de parler de la Grâce universelle quoy qu'en termes assez généreux ».

Il est parti pour le Synode dimanche après midi, et ensuite M. et Mme de Saulmaise [vont l'] installer à Middelbourg. C'est un personnage qui se fera bien tost connoistre pour ce qu'il est, quoy que M. de Saulmaise l'aye fait passer à ma Mère pour grand courtisan comme si s'estoit la première et la principale vertu d'un théologien.

Je vous demande pardon si je me suis estendu sur ce sujet ayant cru que vous ne seriez pas marri d'apprendre toutes ces particularités. M. de Saulmaise m'a dit que la lettre du synode de Caen pour le Synode de ces provinces estoit arrivée, et que le Synode national de France se doit tenir bien tost et que Vitry-en-Champagne est le lieu où il se tiendra¹³. Que M. de Pontignac luy avoit rapporté comme si vous deviez luy avoir dit qu'il avoit esté contraire à la vocation de M. Bochart, et avoit montré des lettres à Messieurs les Curateurs à ce sujet pour la traverser, qu'il me prioit de vous écrire à la première occasion qu'il n'avoit jamais eu ce dessein là, et qu'au contraire il l'avoit proposé le premier, et en ayant écrit à M. Sarrau que l'autre là dessus luy avoit fait la chose comme impossible. Que si ensuite ledit Sieur Bochart a changé de résolution il sera très aise qu'on l'appelle quoy qu'il ne croye pas la chose faisable à présent à ce que je peux remarquer de ces discours. Pour moy, je souhaiterois de tout mon cœur qu'il fut trompé, et que l'avis qu'on vous a donné de La Haye, que je sçauray bien ménagé, soit véritable.

Pour Morus, je suis très assuré que son Patron ne pense aucunement à l'y placer pour le présent, et n'en a aucune intention y prévoyant bien aussi la peine qu'il avoit d'en venir à bout. Je prends la liberté de vous envoyer à présent le Goldeschalc de M. Vincent, avec l'écrit de M. vostre excellent Frère et les témoignages et lettres plus considérables en faveur des Exercitationes du deffunt.

Je vous supplie très humblement de prendre la peine d'y jeter les yeux et choisir ce que vous jugerez digne d'estre adjousté aux Vindices pour le faire tenir ensuite au Sr. Elzevir qui en cela vous déférera plus et à bon doigt qu'il ne nous ferait pas. Il y a bien d'autres lettres aussi avantageuses, mais que je n'ay pas encore triées dans le grand et infini nombre de missives qu'il y a. Je ne manqueray aussi de faire un chois des vostres et vous les envoyer ensuite si vous l'avez agré[able], mais ce qui ne se pourra faire qu'à loisir, et il ne peut qu'il n'y en aye déjà beaucoup d'égarées dans le peu de soin qu'apportoit le deffunt à garder ses lettres s'il ne fussent de quelque importance.

On a fait le catalogue de la bibliothèque qu'on fera imprimer au plustost. Nous avons mis à part quelques livres pour vous et desquels je me donneray l'honneur de vous envoyer le roolle pour vous faire voir la bibliothèque complète, et si mon frère s'est bien pourveu pour les théologiens qui luy peuvent estre les plus nécessaires.

Messieurs les Curateurs se doivent assembler pour affaires dans peu de jours et résoudre sur nostre affaire. Nous en remettons l'issue à la providence de Dieu et à la bonne volonté de ces Messieurs et de ceux qui y sont intervenus.

¹³ Fausse nouvelle en raison de la Fronde le Synode national se tiendra à Loudun, ville qui comptait une fort proportion d'huguenots et qui appartenait au duc Henri de La Trémoille.

J'ay receu lettres de Genève ces jours passez de Messieurs Pictets, Tronchin, Leger, Mermilliod et quelques unes pour vous, que je me donne l'honneur de vous envoyer avec quelques vers qui au bout sont recommandables par l'affection cordiale qu'ils témoignent. Messieurs de Genève ont aussi écrits des lettres de condoléances touchant nostre perte à Messieurs les Curateurs et au synode des Vaalons dont vous verrez icy la copie, et la lettre que la compagnie des Pasteurs a écrite à ma Mère sur ce mesme sujet. On voit assez par là en quel estime ils ont tousjours eu du deffunt contre les faux bruits qu'en on fait courir, et lesdites lettres ont esté expédiées lorsque Morus estoit encore à Genève.

J'oublois de dire que j'ay fait tenir au Sr. Elzevir les extraits qu'il vous avoit pleu de m'envoyer pour remplir le CCC. Je luy avois envoyé auparavant mon écrit avec un advertisement pour mettre immédiatement après l'ex [...] où finissent les Vindices par lequel je rendois conte de l'impossibilité qu'il y avoit eu à continuer cet ouvrage, et le reste qui en faisoit une bonne partie qu'on ne pouvoit déchiffrer. Si ce que je luy ay envoyé de vostre part est venu assez [...]ten. Cet advertisement estoit tout à fait superflu après ce que vous en dites. Je crois vos extraits suffisans de remplir la feuille CCC, autrement j'en aurois encore adjousté quelques autres s'il m'en eussent donné advis, comme j'en avois écrit audit Sr. Elzevier et Richter quand l'ouvrage sera tout accompli je pourray bien faire un petit tour à Amsterdam selon vostre advis pour disposer un peu des exemplaires avec le libraire.

Cependant, je ne puis que vous rendre mes très humbles remerciemens de tant de peine que vous prenez au sujet de cet écrit et du sien [que] vous daignez avoir. Vous obligez par là extrêmement la mémoire du deffunt qui est si notablement intéressée et montrez vostre zèle au soustien de la vérité. Ma Mère y joint ses actions de grâce pour tous ces bons offices et ses très humbles salutations comme à Mademoiselle vostre vertueuse compagne et l'excellente Mademoyselle du Moulin. Je prens la hardiesse d'y joindre les miennes avec mes ardentès prières à Dieu pour vostre constante prospérité à la consolation de tous les gens de bien et particulièrement de celui qui est inviolablement,

Monsieur et très honoré Père,

*Vostre très humble et très
obéissant fils et serviteur.
Spanheim*

De Leyden, ce 17 aoust 1649

Je viens tout présentement de recevoir un paquet de M. Vincent dans lequel il y a un bon nombre d'exemplaire de son Judicium et duquel j'accompagne aussi ce paquet.

BU Leyde, BPL 300/97-98

Jean-Luc TULOT

(La suite de cette correspondance paraîtra dans le prochain cahier).

LES BREGUET
DE L'HORLOGERIE A L'AERONAUTIQUE

De souche neuchâteloise, les Breguet trouvent leur origine dans un vieux mot "brègue", désignant soit un poisson du lac de Neuchâtel, soit un filet pour la pêche. La description héraldique de cette famille atteste d'une ascendance lacustre et montagnarde : *coupé, ondé d'azur et d'argent, le premier chargé d'une étoile d'or à six rais, le second d'un poisson en fasce, accompagné en pointe de trois copeaux de sinople.*

Jonas Breguet, l'ancêtre le plus ancien connu, époux de Suzanne Bolle, qui a huit enfants :

1. Suzanne Catherine Breguet, qui épouse en 1706, François Tattet.
2. Anne Marguerite Breguet.
3. Louis Breguet, qui suit en II.
4. Henri Breguet, négociant, qui épouse en 1722, Judith Meuron, dont le fils unique, Louis Breguet, (1726-1798), sera pasteur.
5. Suzanne Isabelle Breguet, alliée en 1727, à Jean-Louis Jaccard.
6. Jeanne Marie Breguet, qui épouse comme sa soeur, un Tattet.
7. Suzanne Marguerite Breguet, qui s'unit en 1713, à David Barbezat.
8. François Breguet, allié en 1708, à Suzanne Meunier.

*Louis Charles
Breguet,
pilote et grand
constructeur
d'avions
(© Harlinguel
Roger-Viollet).*



*Marcelin Berthelot, sa femme,
Sophie Niaudet, et sa famille
(© Boyer/Roger-Viollet).*

Une famille originaire de Neuchâtel en Suisse

Louis Breguet est né le 30 août 1691. Il se marie le 15 novembre 1713 avec Julienne Meuron. De cette union naissent trois enfants dont un fera souche.

Jonnas Louis Breguet est né le 11 juin 1719. Il épouse le 21 avril 1745, Suzanne Marguerite Bolle.

Devenu propriétaire d'une auberge-cabaret aux Verrières, il décède prématurément en 1758, laissant une veuve enceinte, et six enfants. Suzanne Marguerite épouse peu après la naissance de son dernier enfant, le 18 juillet 1758, Joseph Tattet.

Joseph Tattet est un proche parent de la famille ; en effet, il est le fils de Jacques Tattet et de Jeanne Marie Breguet. Il se trouve donc être le cousin germain du père de Jonnas Louis Breguet. Joseph Tattet, capitaine lieutenant, exerce la profession d'horloger. Fabricant, mais aussi marchand d'horlogerie, il se rend fréquemment à Paris.

Les enfants de Jonnas Louis Breguet et de Suzanne Marguerite Breguet sont :

1. Abraham Breguet, qui suit.
2. Henri François Breguet (1748-1750).
3. Suzanne Marie Breguet, née en 1750, mariée à N. Melin.
4. Henri Breguet, né en 1752.
5. Henriette Breguet, née le 28 octobre 1753.
6. Charlotte Breguet, née le 16 octobre 1756, décédée à Champeuil, le 23 décembre 1840.
7. Marie Louise Breguet, née posthume, le 29 janvier 1759, décédée le 7 mai 1797, qui épouse à Chaux-du-Milieu, en Suisse, le 12 avril 1784, David Lassieur.

Son fils, Jonas Louis Lassieur (1758-1850), horloger de son état, épouse Marie Jeanne Courbin qui lui donne deux filles :

1. Mathilde Lassieur (1813-1896), mariée avec Prosper Niaudet, est la mère de trois enfants :

- Alfred Niaudet, ingénieur.

- Sophie Niaudet, qui est l'épouse du chimiste Marcelin Berthelot. Ce dernier, né à Paris, le 25 octobre 1827, est lauréat de l'Académie des Sciences, professeur de chimie organique au Collège de France en 1865, membre de l'Académie de médecine en 1863, de l'Académie des sciences en 1873, inspecteur général de l'enseignement supérieur en 1876, sénateur inamovible en 1881, ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Goblet en 1886, ministre des Affaires étrangères, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences en 1889. Marcelin Berthelot reçoit les plus hautes distinctions. Il est grand-croix de la Légion d'honneur. Il est aussi élu à l'Académie française le 26 juin 1900, en remplacement de Joseph Bertrand, et reçu le 2 mai 1901 par Jules Lemaître.

De son mariage, Marcelin Berthelot a quatre fils restés sans descendance et deux filles (cf. Généalogie-Magazine, n°125, mars 1994). Il meurt d'émotion, deux ans après le décès de Sophie Berthelot, le 18 mars 1907.

Entrée au Panthéon aux côtés de son mari, cette dernière est l'une des deux femmes à y être inhumée.

- Alice Niaudet (1839-1929), épouse de Léon Grenier.

2. Eugénie Caroline Lassieur (1815-1889), épouse son cousin, Louis Clément Breguet, mentionné plus loin.

Abraham Louis Breguet, apprenti horloger

Abraham Louis Breguet, né à Neuchâtel, le 10 janvier 1747, passe les premières années de sa vie dans la cité des princes qu'il quitte quand son père achète en 1752, une auberge aux Verrières.

Dix ans plus tard, ses parents le retirent de l'école et le placent chez un horloger local. Son génie est déjà à l'oeuvre, puisqu'à la fin de cette année-là, à quinze ans, il se retrouve à Versailles, où il commence son apprentissage chez un horloger, ami de Joseph Tattet, nouveau mari de sa mère.

Après deux ans, où Abraham Louis Breguet étonne par son intelligence et son ouverture d'esprit, le maître versaillais annonce à son beau-père qu'il ne peut plus rien pour le jeune prodige et qu'il est impératif de trouver quelqu'un de haut niveau pour lui enseigner la théorie horlogère dans laquelle il excelle.

Au cours des dix ans qui suivent, trois personnages vont prendre en main le jeune Breguet. L'abbé Joseph François Marie, professeur de mathématiques à Paris, lui enseigne la physique, l'optique, l'astronomie et la mécanique. Le saint homme l'aide aussi à évoluer au

sein de la société parisienne, mais ne connaît rien à l'horlogerie. C'est donc Ferdinand Berthoud, également neuchâtelois, qui accueille le jeune apprenti dans son atelier, le familiarisant avec l'horlogerie de haut niveau, notamment celle destinée à la marine.

Abraham Louis Breguet quitte cet atelier à la suite de querelles d'inventions entre Berthoud et des confrères. enrichi d'un précieux bagage technique, il propose alors ses services à un maître horloger français, Jean Antoine Lépine, inventeur d'un mode de construction des mouvements de montre (une seule platine, au lieu de deux, sur laquelle les différents mobiles sont maintenus par des ponts, ce qui a pour effet de diminuer l'épaisseur des mouvements), dont l'application est encore de mise aujourd'hui.

La collaboration entre les deux hommes est étroite, jusqu'en 1775, quand Abraham Louis Breguet décide de s'établir à son compte, quai de l'Horloge, dans l'Ile de la Cité.

La même année, avant son installation, il unit son destin à celui d'une parisienne, Cécile Marie L'Huillier, de cinq ans sa cadette. Deux des trois enfants issus de ce mariage décèdent en bas-âge, avant que leur mère ne meurt à son tour, à l'âge de 29 ans. Abraham Louis Breguet ne se remariera jamais, mais fera appel à sa belle-soeur qui s'occupera de son fils survivant, Antoine Louis, et passera toute sa vie auprès de lui.

La maison Breguet, quai de l'Horloge

Si, 1775 est l'année de naissance de la maison Breguet, quai de l'Horloge, ce n'est qu'en 1784, qu'Abraham Louis Breguet est reconnu en tant que maître. Jusque là, il exerce grâce à une dérogation, car il ne détient pas encore de maîtrise. Ce défaut de titre ne l'empêche pas d'être estimé à sa juste valeur et de connaître la gloire en mettant au point la montre perpétuelle -dite plus tard automatique- à masse oscillante à secousses (à l'instar du podomètre).

Selon sa propre philosophie, il ne revendique pas cette invention. On suppose que la paternité de ce système revient à un autre horloger, Louis Perrelet (1729-1826) qui imagine un remontage automatique à masse tournante. Ce système trouve un débouché dès l'apparition de la montre-bracelet. Personne n'a cependant jamais contesté qu'Abraham Louis Breguet a été le premier à maîtriser, construire et rendre ce mécanisme fonctionnel.

Une des premières montre ainsi réalisées est acquise par le duc d'Orléans en 1780. Sa renommée lui permet d'accéder à la Cour, probablement par l'entremise de l'abbé Marie, son protecteur. Il approche ainsi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette, pour laquelle il exécute une montre perpétuelle à répétition qu'elle acquiert probablement en 1782. Sa réputation faite, les plus grands noms de France et les têtes couronnées d'Europe comptent parmi ses clients.

Il est généralement admis que la montre-bracelet a fait son apparition dans les années 1880, d'abord portée par les dames. Vers 1910, les sportifs et les pionniers de l'aviation et de l'automobile adoptent peu à peu cet agrément, et ce n'est qu'en 1930, que le bracelet supplante définitivement la montre gousset. Qui le premier eut l'idée de convertir l'oignon en montre-bracelet ? Patek Philippe en revendique la paternité selon une commande passée en 1868 par

la comtesse hongroise Kocewicz pour la première montre du genre. Or, un des livres de commissions d'Abraham Louis Breguet fait état d'une commande de la reine de Naples, soeur de Napoléon Ier, le 8 juin 1810, d'une "montre pour bracelet à répétition dont on lui fait le prix de 5000 francs". Cette répétition de forme oblongue, dotée d'un bracelet en cheveux garnis de fils d'or, dont on a malheureusement perdu toute trace à ce jour, sera livrée le 5 décembre 1811 pour 4800 francs...

Un style et des innovations qui sont propres à Abraham Louis Breguet

Dès 1780, Abraham Louis Breguet réalise une série d'innovations qui tendent à rendre les mouvements plus plats et plus fiables. Il adopte le calibre Lépine qu'il améliore, avant de dessiner ses propres calibres à l'esthétique très pure. C'est pour les montres à répétition qu'il apporte en 1783, une modification dont l'ingéniosité est si évidente, qu'elle s'applique encore aujourd'hui aux montres à sonnerie : le timbre, jusqu'alors placé transversalement sur la platine, se loge dorénavant sur le pourtour des ponts. Le son est ainsi amélioré et l'épaisseur du mouvement réduite.

La même année, il dessine et pose définitivement la ligne aux aiguilles à pomme en acier bleui et à la flèche effilée dites "aiguilles Breguet". Trois ans plus tard, apparaît le premier cadran guilloché avec chiffres romains disposés sur une plage annulaire polie. Le style Breguet se caractérise par l'alliance de la simplicité et de l'extraordinaire technicité des éléments constitutifs en acier, les complications.

De nos jours, Philippe Dufour, artisan horloger, constate encore qu'une "montre Breguet de l'époque, c'est la simplicité dans la complexité. Abraham Louis Breguet a presque tout imaginé en matière de complications, au point que la haute horlogerie d'aujourd'hui s'appuie sur l'une ou l'autre de ses inventions, ne serait-ce que le spiral à courbe Breguet..."

Devenu citoyen français en 1792, Abraham Louis Breguet fuit l'agitation occasionnée par la Révolution et se réfugie en Suisse, où il s'installe au Locle. Son fils le suivra plus tard. Là, il trouve une main d'oeuvre habile et compétente.

A son retour à Paris, en 1793, il découvre une capitale meurtrie, défigurée. La révolution lui coûte cher : l'atelier du quai de l'Horloge a été vidé de son contenu. La propriétaire de l'immeuble, la duchesse de Polignac, est en fuite ; la maison a été frappée du sceau de bien national et a fait l'objet d'un décret d'expulsion de tous les occupants. Son chef d'atelier, Boulanger, à qui Abraham Louis Breguet avait confié la gestion de la maison, avait réussi à reloger matériel et horlogers dans un local exigu sur le même quai. Grâce à son courage, Abraham Louis Breguet réussit à réintégrer ses anciens locaux et à reconstruire son entreprise. A la fois lieu de travail, d'habitation, de commerce et de vie sociale, cette maison représente toute son existence.

Mais les ventes ont dramatiquement chuté. Sa principale clientèle, la noblesse, n'a plus les moyens de s'acheter ses produits. Ne restent que les Anglais, avec il avait noué d'excellents contacts lors d'un séjour au début de 1789. Peu à peu, le marché se reconstitue, mais la production végète. Il faut inventer. Les épreuves subies n'ont en rien émoussé son

inventivité et c'est avec enthousiasme qu'il dévoile à son fils, resté au Locle, la création, en 1795, d'une pendule sympathique qui met automatiquement à l'heure exacte une montre accouplée à un mécanisme complexe, solidaire du mouvement de la pendule. Il écrit notamment : "j'en conçois le plus grand avantage pour notre gloire et pour notre fortune".

Du point de vue commercial, on ne peut ignorer en 1797, la mise sur le marché d'un autre de ses produits et sa distribution totalement inédite pour l'époque : la souscription. Il s'agit d'une montre simple, à une aiguille, qui doit son nom au mode de vente expliqué dans un prospectus : "le prix des la montre sera de 600 livres ; le quart de cette somme se paiera en souscrivant [...] et la livraison se fera suivant l'ordre des souscriptions".

Abraham Louis Breguet n'est pas seulement un technicien et un créateur de génie, mais il sait aussi se montrer un homme d'affaires talentueux.

L'année suivante, les ateliers du quai de l'Horloge tournent à plein régime. Les livres de commandes attestent d'une activité débordante, réponses aux demandes d'une clientèle qui va de l'élite diplomatique, aux souverains étrangers, en passant par le monde de la finance, les scientifiques de renom et les militaires de haut rang.

Entouré des meilleurs horlogers de l'époque, spécialistes auxquels il confie l'exécution de diverses parties de ses mouvements, Abraham Louis Breguet poursuit inlassablement son oeuvre créatrice.

A la première exposition des produits de l'industrie en septembre 1798, il présente un "chronomètre musical", parallèlement à sa pendule sympathique. Cette invention fait ainsi d'Abraham Louis Breguet, le père du métronome, lequel sera supplanté par celui d'un mécanicien autrichien, Johann Mälzel, dont le principe est toujours en vigueur aujourd'hui.

Arrive le tourbillon, terme emprunté à l'astronomie, dévoilé au public lors de l'exposition de 1806. Brevetée en 1801, c'est sa grande création, celle qui englobe à elle-seule toute l'oeuvre de ce grand maître de l'horlogerie.

La maison Breguet obtient ainsi plusieurs médailles d'or et diverses récompenses pour la qualité de ses produits en 1798, 1801, 1802, et 1806 notamment.

Mais dès l'année qui suit l'instauration de l'Empire, l'embellie commerciale que connaît la maison Breguet subit un sérieux coup de frein, dû à la politique belliciste de Napoléon Ier. Ce n'est qu'à la chute de ce régime en 1814, que l'entreprise connaîtra un renouveau commercial.

La dernière partie de la vie d'Abraham Louis Breguet prospère. Comblé d'honneurs, il devient membre du Bureau des longitudes (1814) et horloger de la Marine royale (1815). Il entre également à l'Académie des sciences et reçoit la Légion d'honneur des mains du roi Louis XVIII. Ses chronomètres de marine à double barillet, ses thermomètres métalliques à trois lames, ses boîtes à musique, son "compteur militaire" pour régler le pas des troupes...

sont connus dans le monde entier. Quand il meurt en 1823, à l'âge de 77 ans, chacun salue en lui un personnage qui a révolutionné le monde de l'horlogerie.

De l'horlogerie à la physique

Antoine Louis Breguet, fils d' Abraham Louis Breguet, est né à Paris, le 13 août 1776. Il a deux enfants, de son épouse Jeanne Venture, née au Caire, le 4 octobre 1774 :

1. Louis Clément Breguet, qui suit,
2. Louise Charlotte Breguet, née à Bagneux (Hauts-de-Seine), le 1er mai 1810, décédée à Champeuil, le 15 mai 1887, épouse du docteur Lionet.

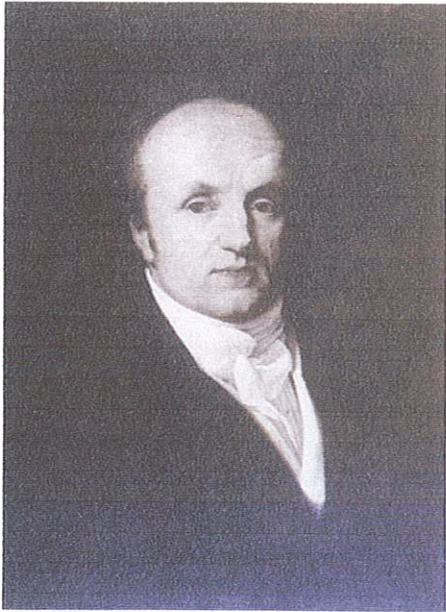
Formé à bonne école, Antoine Louis Breguet reprend le flambeau. Sur le plan de l'horlogerie, l'héritier poursuit l'oeuvre du maître, alors que commercialement, il est loin de posséder les mêmes qualités. Les ventes déclinent en raison peut-être de son désintérêt pour la chose horlogère, plusieurs collaborateurs le quittent.

Au début de 1833, la déroute de la société prend de telles proportions - les ventes sont tombées à moins de cinquante pièces par an - qu'il transmet la société à son fils, Louis Clément Breguet. Ce dernier vend, en 1870, la maison Breguet à Edward Brown dont la famille restera propriétaire jusqu'en 1970.

Louis Clément Breguet est né le 22 décembre 1804. Il s'intéresse davantage aux problèmes de physique qu'à l'horlogerie. Il publie, en 1840, un mémoire sur l'induction. Travaillant avec deux autres membres physiciens, Masson et Savart, il réalise les premiers prototypes de bobines d'induction, créant la bobine de Ruhmkorff. Ruhmkorff une dizaine d'années plus tard ne fera guère plus que lui donner une forme pratique.

En 1847, Louis Clément Breguet construit notamment l'aimant de Jamin, puis vers 1850, un "coup de poing" "encore appelé "exploseur", comportant le même aimant. Il s'adonne aussi à l'électricité avec Masson, étudiant la transformation de l'électricité dynamique en électricité statique, contribuant ainsi à l'élaboration du cerceau de Delezenne (1840).

Membre de la commission de la télégraphie en 1845, il crée le télégraphe mobile et le télégraphe à cadran. Il devient membre du Bureau des longitudes en 1862, et entre à l'Académie des sciences en 1874.



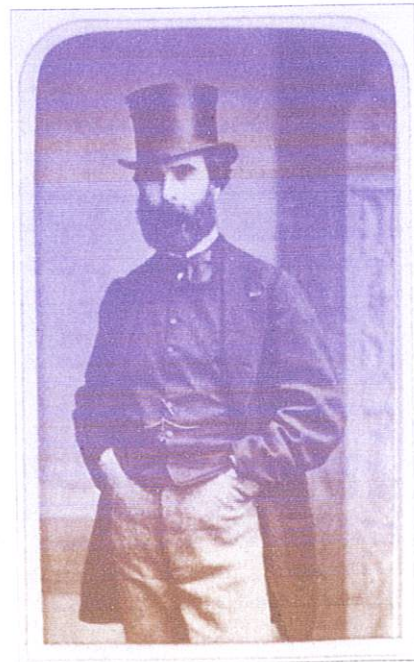
*Abraham Louis Breguet
(© Boyer/Roger-Viollet).*



*Louis Clément Breguet,
petit-fils d'Abraham, reprend
l'entreprise familiale jusqu'en 1870 (©*



*Louise Breguet (1847-1930),
fille de Louis Clément et épouse
de Ludovic Halévy, photo ci-contre
(© collection particulière, DR).*



Louis Clément Breguet épouse sa cousine, Eugénie Lassieur, petite-fille de Marie Louise Breguet, soeur d'Abraham Louis Breguet, fondateur de la maison Breguet. De cette union naissent trois enfants :

1. Louise Breguet, née le 8 novembre 1847, décédée le 19 mai 1930, mariée à Ludovic Halévy, homme de lettres, élu à l'Académie française en 1884.
(cf. Gé-Magazine, n°149, mai 1996). Elle a deux fils :

- Elie Halévy (1870-1937), homme de lettres, allié à Florence Noufflard :

- Daniel Halévy (1872-1962), homme de lettres, qui de son premier mariage en 1898, avec Marianne Vaudoyer, a une fille, Françoise Hélène, épouse en 1926, de Louis Joxe et mère de quatre enfants : Claude Thérèse, Mme Yvan Nabokoff, Alain, Denis et Pierre.

Pierre Joxe, né le 28 novembre 1934, licencié en droit, élève de l'Ecole nationale d'administration, a fait une brillante carrière politique, devenant député de Saône-et-Loire, puis ministre de l'Intérieur en 1984 et en 1988, ministre de la Défense en 1991 et premier président de la Cour des comptes en 2001.

2. Antoine Breguet, né à Paris, le 26 janvier 1851, décédé à Paris, le 8 juillet 1882, épouse Marie Eugénie Dubois qui lui donne trois enfants :

- Madeleine Camille Breguet, née le 19 décembre 1878, décédée à Antony, le 15 octobre 1900. Elle épouse à Paris, le 4 juin 1898, Jacques Bizet (1872-1922), fils du compositeur Georges Bizet (1838-1875) et de Geneviève Halévy.
(cf. Gé-Magazine, n°149, mai 1996).

- Louis Breguet, qui suit,

- Jacques Eugène Breguet, né le 23 avril 1881, ingénieur. Il épouse en 1908, Marie Develle, qui lui donne quatre enfants :

- François René Breguet (1909-1989), marié en premières noces en 1932, avec Aliette Flandin, d'où trois enfants ; et en secondes noces, en 1953, avec Jeanne Lagrand.

- Claude Antoine Breguet, épouse à Paris en 1936, Jacqueline Jobit, d'où quatre enfants :

- Madeleine Marie Breguet (1912-2002), mariée à Charles Durand-Ruel, né le 27 novembre 1905, fils de Joseph Durand-Ruel, et petit-fils de Paul Durand-Ruel (1831-1922), grands marchands de tableaux et collectionneurs, ayant été les premiers à soutenir Millet,

les impressionnistes, Degas, Renoir... et Pissarro, puis a faire connaître Gauguin et Bonnard.

-. Marie Louise Breguet (1916-1936).

3. Madeleine Breguet, née le 5 juin 1853, décédée le 11 octobre 1877, mariée à Jules Taschereau, receveur des finances, dont la fille Henriette (1873-1955), épouse le docteur Albert Comte.

Louis Breguet et l'aéronautique

Louis Charles Breguet, né à Paris, le 2 janvier 1880, est un concepteur et un constructeur d'avions et d'hélicoptères. Grâce à son frère, Jacques, et sur les conseils du professeur Charles Richet, il commence en 1905 un travail sur un gyroplane (le précurseur de l'hélicoptère) aux ailes flexibles.

En 1907, à Douai, Louis et Jacques Breguet, accompagnés de Charles Richet expérimentent un gyroplane à quatre hélices verticales. Le but est de démontrer le soulèvement de son poids avec un pilote. Le succès est au rendez-vous : le gyroplane Breguet-Richet, pesant 578 kg monte à 60 cm, puis à 1,50 m !

Pilote lui-même, puisqu'il est le 52e titulaire du brevet de pilote aviateur de l'aéro-club de France, Louis Charles Breguet réalise la première ascension en vol vertical d'un avion en 1907.

En ces débuts de l'aéronautique, où les "exploits" - qui font sourire aujourd'hui - s'enchaînent, il détient le curieux record du nombre de passagers embarqués. Le 23 mars 1911, il arrive à emmener onze passagers sur cinq kilomètres à bord d'un biplan Breguet, même si dès le lendemain, Sommer fait voler douze passagers sur huit cents mètres... C'est aussi lui, qui, en 1912, essaye le système de signalisation aérienne en alphabet Morse par émission de fumée, premier rudiment d'inscription aérienne.

Mais Louis Charles Breguet est surtout connu pour être l'un des plus grands constructeurs d'avions. Il met au point son premier avion, un biplan Breguet, en 1909 et oeuvre, la même année, son premier atelier à Douai. En 1912, il construit son premier hydroplane.

Louis Charles Breguet est particulièrement connu pour le développement d'un avion de reconnaissance employé par les Français lors de la première guerre mondiale et dans les années 1920. Il est l'un des pionniers dans la construction d'avions en métal. Le bombardier de jour Breguet-14, peut-être l'avion de guerre français le plus célèbre, fait presque entièrement en aluminium, est utilisé aussi bien par les Français, que par les escadrons de la force américaine.

En 1919, il crée une compagnie commerciale de lignes aériennes qui deviendra Air France.

Un avion Breguet réussit le premier vol direct de l'océan Atlantique sud en 1927. C'est aussi à bord d'avions de la marque que nombre d'autres records sont établis comme par exemple, la première traversée sans escale dans le sens Paris-New York réalisée en 1930 par Costes et Bellonte...

Louis Charles Breguet revient à son travail sur le gyroplane en 1935, établit de nouveaux records en 1937, malheureusement vite éclipsés par les performances allemandes. Ses avions de types 14 et 19 restent cependant leaders durant des années. Il reste un important fabricant d'avions pendant la seconde guerre mondiale et développe ensuite des transports commerciaux. Il décède le 4 mai 1955 à Paris.

Louis Charles Breguet épouse en premières noces, à Paris, le 29 octobre 1902, Nelly Girardet (1882-1941), fille du peintre Eugène Girardet (1853-1907) et de Marie Wickham. Il épouse en secondes noces, à Nice, le 13 décembre 1945, Claire Larue, fille de Pierre Larue et de Marie Schröder. Claire Larue est la soeur de sa belle-fille, Nicole Larue, épouse de Pierre Eugène Breguet (cité plus loin).

Du premier mariage de Louis Charles Breguet naissent sept enfants :

1. Antoine Jacques Breguet, allié d'abord en 1930, à Meryem Collier de La Marlière, puis en 1945, à Geneviève Germain-Robin.

De son premier mariage, Antoine Jacques Breguet a deux enfants :

- Martine Breguet qui épouse André Célarié, journaliste. Leur fille, Meryem, née en 1957, est plus connue sous le nom de Clémentine Célarié, comédienne, actrice et chanteuse. Après des débuts au café-théâtre et à la radio, elle fait carrière au cinéma en jouant notamment, en 1983, dans *Garçon !* de Claude Sautet, *Blanche et Marie* (1984), ou la Gitane de Philippe de Broca (1986). En 1986, elle travaille avec Jean-Jacques Beneix et casse son image de comédienne aux rôles légers dans *37°2 le matin*. En 1992, *Nocturne indien* avec Jean-Hugues Anglade, lui vaut d'être nommée pour le César du meilleur second rôle. Mais c'est aussi à la musique que Clémentine Célarié se consacre plus particulièrement.

- Jean Louis Célarié

2. Jacqueline Breguet, mariée à Jacques Chopin de La Bruyère.

3. Gilberte Breguet, alliée à Robert Fenwick, épouse en secondes noces, le baron Edgard Lejeune, fils du quatrième baron Lejeune, arrière-petit-fils de Louise Clary, baronne Lejeune, nièce de Désirée Clary, épouse de Jean-Baptiste Bernadotte et reine de Suède.

4. Philippe Breguet (1915-1916).

5. Jean-Louis Breguet (1915-1918), jumeau du précédent.

6. Pierre Eugène Breguet (1918-19993), industriel, directeur de l'usine de Toulouse, administrateur de la maison Breguet, directeur général de société. De son mariage avec Nicole Larue, il a deux enfants :

- Gilles Breguet, marié à Marielle Sauvage de Brantes, fille du comte Louis de Brantes, oncle d'Anne-Aymone Sauvage de Brantes, Mme Valéry Giscard d'Estaing.

- Edith Breguet, mariée en 1964, à Olivier Mitterand, neveu de François Mitterand, puis en secondes noces au docteur Jean-Luc de Gennes, fils de Lucien André de Gennes, né en 1892, médecin, petit-fils de Paul de Gennes et de Jenny Barboza-Tinoco ; ce qui en fait le cousin germain du prix Nobel de physique (1991), Pierre-Gilles de Gennes.

(cf. Généalogie-Magazine, n°173, juillet-août 1998).

7. Paul Georges Breguet jumeau du précédent, épouse Monique Lafond et a cinq enfants :

- Philippe Breguet

- Marie-Eve Breguet, Mme Olivier de serres de Mesplès

- Laurent Augustin Breguet

- Jean Breguet

- Emmanuel Breguet qui coordonne un livre sur les Breguet horlogers.

Du second mariage de Louis Charles Breguet, naissent trois fils :

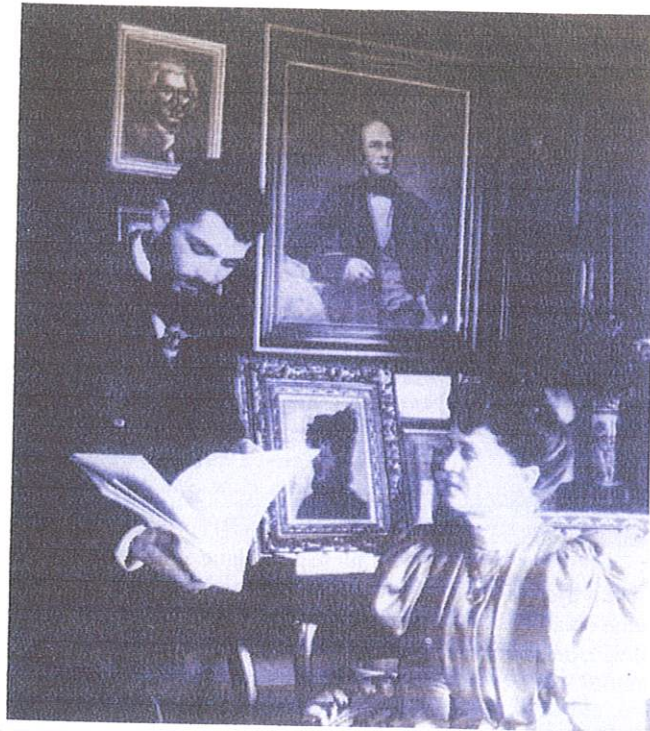
1. Maxime Breguet, promoteur de maisons individuelles.

2. Louis Breguet.

3. Pascal Breguet.

Luc ANTONINI

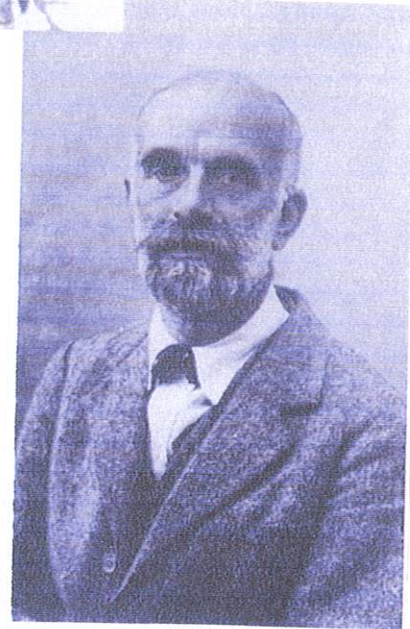
(cf. Gé-Magazine, n° 233, mars 1994).



À gauche : Daniel Halévy, fils cadet de Ludovic et de Louise Breguet, en compagnie de Madeleine Breguet, avant son mariage avec Jacques Bizet, fils de Georges et de Geneviève Halévy, 1896 (© coll. particulière, DR).
Ci-dessous : Élie Halévy, fils aîné de Ludovic et de Louise Breguet, 1937 (© coll. particulière, DR).

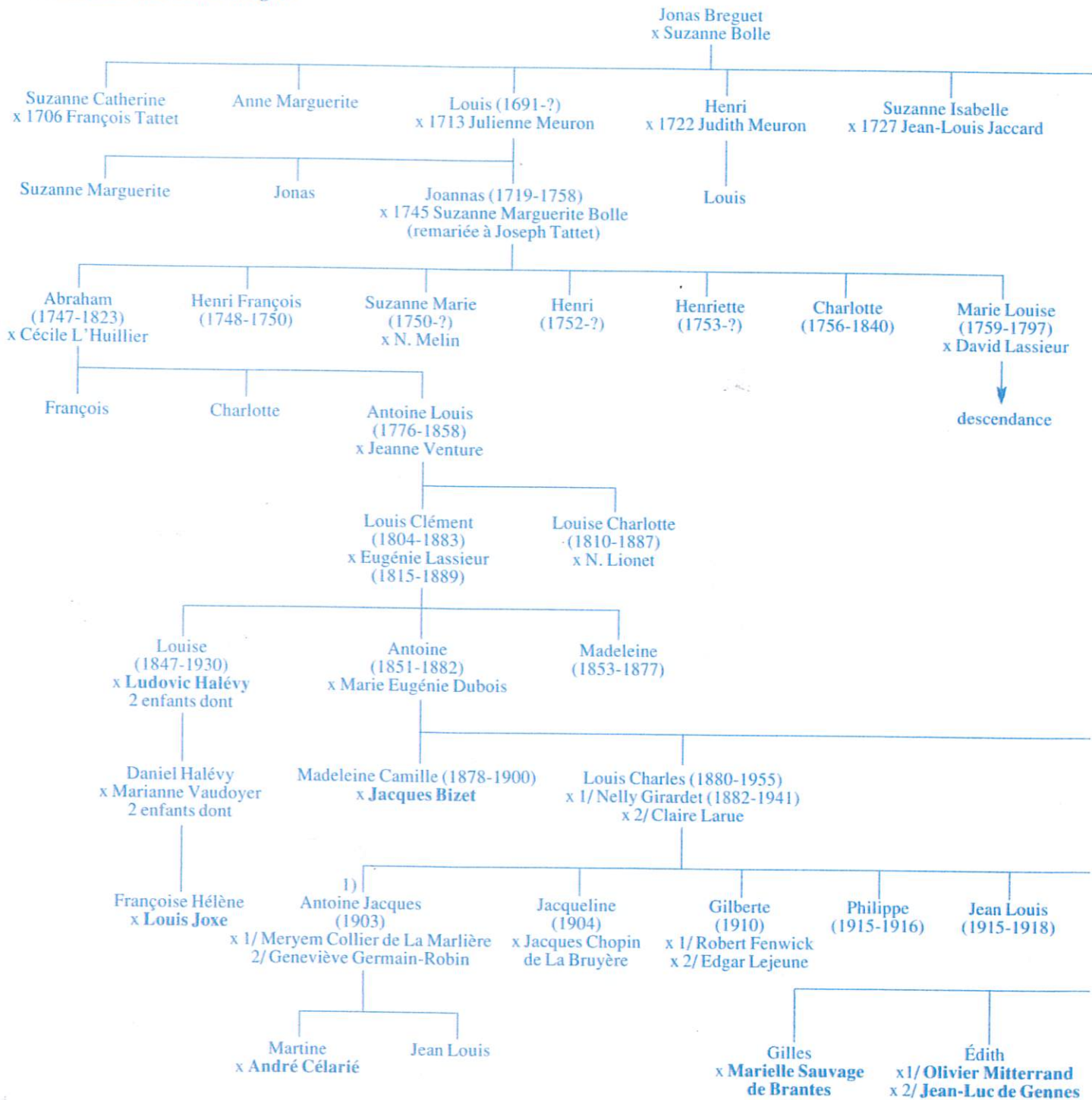


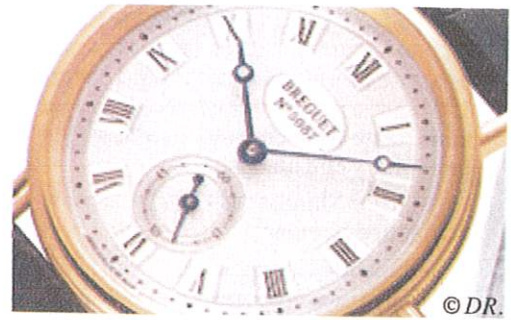
Louis Charles Breguet (© Branger/Roger-Viollet).



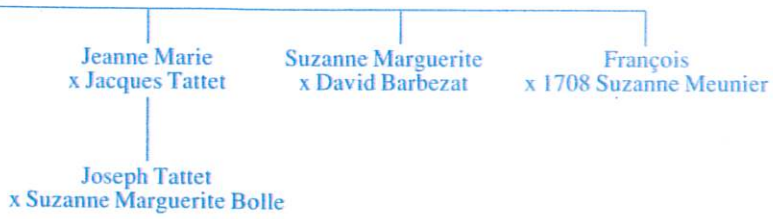
Le Point d'interrogation, avion de type Breguet-19, avec lequel Costes et Bellonte ont fait la première traversée Paris-New York sans escale, du 1er au 2 septembre 1930 (© Harlingue/Roger-Viollet).

Arbre simplifié de la famille Breguet





©DR.



Jacques Eugène (1881-1939)
 x 1/ Marie Develle
 x 2/N.
 4 enfants dont

Pierre Eugène
 (1918-1993)
 x Nicole Larue

Paul Georges
 (1918)
 x Monique Lafond

2) Maxime

Louis

Pascal

Madeleine Marie
 (1912-2002)
 x Charles Durand-Ruel

Philippe

Marie Ève
 x Olivier
 de Serres de Mesplès

Laurent Augustin

Jean

Emmanuel
 x Marie
 Baguenier-Desormeaux

**AUX TEMPS DE LA REVOLUTION FRANCAISE :
QUAND LES PASTEURS DU GARD ENTRAIENT EN POLITIQUE**

A. Etats généraux :

En mars 1789, les assemblées des trois ordres se réunissent à Nîmes pour rédiger leurs cahiers de doléances et élire les députés du Gard aux États généraux.

L'assemblée du Tiers état compte huit cent délégués, parmi lesquels treize pasteurs selon le subdélégué Phélines, dix-sept selon le subdélégué Roussel. Le procès-verbal de cette assemblée (AD Gard, L106) donne les noms et qualités des députés de chaque commune, sans citer les prénoms. Des ouvrages récents donnent aussi les noms des députés de certaines communes.

En comparant la liste des députés des communes à majorité protestante, ou à forte population protestante et la liste des pasteurs vivant dans le Gard en 1789, j'ai essayé de retrouver ces treize pasteurs entrés en politique, qui dans le procès-verbal, sont, évidemment, qualifiés de « *bourgeois* » et non de ministres du culte réformé.

1- RABAUT-SAINT ETIENNE Jean-Paul :

°14 novembre 1743 Nîmes, +Paris 5 décembre 1793, fils du pasteur Paul RABAUT et de Magdelaine GAIDAN.

Élu aux Etats généraux (1789), à la Convention (1792), à l'administration du Gard (septembre 1791). Décapité comme girondin.

2 - FROMENTAL François :

°ca 1742 Saint-Jean-de-Ceirargues, +1819.

Pasteur à Saint-Chaptes, élu par cette commune.

3 - LOMBARD Simon :

°14 juillet 1739 Vauvert, +16 septembre 1818 Garrigues.

Élu par Bouquet où il réside. Président du consistoire de Saint-Chaptes de 1803 à sa mort.

4 - BOUET MAURICE :

°ca 1740 Saint-Victor-de-Malcap, +22 novembre 1815 Aubussargues.

Élu par Blauzac et Aubussargues. Réside à Boucoiran.

5 - ENCONTRE Pierre :

°1724 Marsillargues.

Élu par St Geniès de Malgoirès, où il réside.

Ne pas le confondre avec son fils Pierre dit Germain, aussi pasteur.

6 - BRUGUIER Guillaume :

°mai 1743 Nîmes, +1807 Ners.

Élu par Ners, ou il réside. Sera emprisonné pendant la Terreur.

Ne pas confondre avec son fils Guillaume (°1767, +1864), pasteur à Ners, emprisonné pendant la Restauration.

7 - BASTIDE Antoine :

°ca 1761 Mialet, +1815 ? Mialet.

Élu par Mialet, ou il réside.

8 - RAOUX François :

°1745, +1823.

Élu par Uchaud.

9 - SAUSSINE Pierre :

Élu par Lédignan. Est pasteur des Églises de Caveirac et de Clarensac.

Ne pas confondre avec son fils Pierre, alors pasteur à Montpellier.

10 - DALGUES Paul :

°ca 1720 Saint-Hippolyte du Fort.

Élu par St Hippolyte du Fort, où il réside. Officier municipal de cette ville en 1790.

11 - VINCENT Adrien :

°ca 1755, +19 janvier 1836 Nîmes. Fils de pasteur Paul VINCENT et père du pasteur Samuel VINCENT.

Élu par Gajan, étant pasteur à Nîmes. Incarcéré pendant la Terreur.

12 - COMBET Pierre :

Élu par le Vigan, ou il est pasteur.

13 - BOISSIERE:

Élu par Nages.

De plus, plusieurs députés à cette assemblée sont apparentés à des pasteurs, tels :

1 - RABAUT-DUPUI Pierre-Antoine :

Frère de RABAUT-SAINT-ETIENNE. Élu par Garrigues.

2 - GUIZARD Henri, sieur de Massiès :

Beau-frère du pasteur henry CAVALIER.

3 - GUIZOT Louis :

Neveu du pasteur Jean GUZOT +1766, ou GUIZOT André-François : fils de pasteur.

4 - CLARIS :

qui appartiendrait à la famille du pasteur Barthélemy CLARIS

°16 janvier 1694 Lézan, +6 décembre 1748 Nîmes.

Élu par Lézan.

Notons qu'en rajoutant ces quatre laïcs aux treize pasteurs cités ci-dessus, on retrouve le nombre dix-sept, cité par le subdélégué Roussel.

B. Sont élus députés à la Convention (septembre 1792) :

1 - RABAUD-SAINT-ETIENNE :
Élu par l'Aude.

2 - RABAUD-POMIER Jacques Antoine :
°24 octobre 1744 Nîmes, +16 mars 1820 Paris. Frère du précédent. Officier municipal à Montpellier, où il est pasteur. Il sera élu au conseil des Anciens, nommé sous-préfet au Vigan, (1800-1803), exilé pendant la Restauration (1816-1818).

NB: Parmi les électeurs départementaux du Gard, on trouve en 1792 :
les pasteurs Élie DUMAS, Saint-Jean du Gard ; Pierre RIBES, Aigues-Vives.
Voir ci-dessous C2 et D1.

3 - RICOUR Jean-François :
°ca 1742 vallée du Quint, +décembre 1815. Consacré à Nages le 24 mai 1770. Pasteur à Calvisson1779....., puis à Montaren 1789 ; habitant Arpaillargues.

4 - GACHON André :
°25 janvier 1766 Marsillargues, +29 décembre 1838 Mazères. Consacré à Lédignan en 1790, pasteur à Vallon 1790, Nages et Marsillargues 1792-1793, Saint-Hippolyte 1797-1817, Mazères 1817-1838. Il est administrateur du district de Sommières.

5 - SAUSSINE Pierre :
Alors juge de paix, élu par Calvisson (cf. ci-dessus : A9).

C. Novembre 1792, sont élus administrateurs du Gard :

1 - SOULIER Pierre :
°14 mars 1743 Durfort, +3 juin 1794 Nîmes. Pasteur à Sauve depuis 1768. Guillotiné à Nîmes comme fédéraliste. Son fils Alexandre pasteur à Anduze de 1805 à 1855 (+). Son petit fils : Hippolyte, maire d'Anduze.

2 - RIBES Pierre :
°1753 Nîmes, +3 juin 1794 Nîmes. Pasteur à Aigues-Vives. Décapité comme fédéraliste.

D. Septembre 1793, sont nommés administrateurs du Gard :

1 - DUMAS Elie :

°Saint-Jean-du-Gard, ancien pasteur de Saint-Affrique, renonce au ministère pastoral dès la Révolution. Officier municipal de Saint-Jean-du-Gard ... mai 1793..., abdique son ministère le 8 juin 1794 à Saint-Jean-du-Gard.

Montagnard, il sera directeur et président du Gard ; mort dans la misère et le mépris public.

2 - RAME Jean :

°Saint-Laurent-d'Aigouze. Ancien pasteur de Vauvert. Abdique le ministère pastoral le 1er février 1794. Directeur du Gard en 1794, arrêté pendant la Terreur, bien que Montagnard. Il reprendra du service comme pasteur à Montélimar en 1804.

E. en 1794 :

Parmi les militants du club de la constitution de Calvisson, emprisonnés à Sommières, le 17 juin 1794 : GIBERT Simon, fils du pasteur Simon GIBERT dit CLEMENT.

Pasteur à Calvisson depuis 1772 ; en ventôse de l'an II, il y abdique son ministère pastoral.

M. DESPASSE

Cf. Généalogie en Cévennes n°65

(Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes A.C.G.C.)

UNE GRANDE PHILANTHROPE FRANCO-SUISSE

À LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

Françoise-Cécile MORICAND, Madame MARACCI (1825-1900)

Françoise-Cécile Moricand, née le 15 avril 1825 en Suisse, descendante d'une famille italienne réfugiée en Suisse pour cause de religion, est la fille de Moïse-Etienne Moricand¹, un des fondateurs du Musée de Genève, et de Jeanne-Catherine-Caroline Coindet (ou Jacquet) qui eurent quatre enfants : Jacques-André (1823-1877), Françoise-Cécile (1825-1900), Delphine (1826-1907), Alexandre Jean (1827-1890).

Son frère Jehan (sic) Alexandre Moricand (1827-1890), docteur en médecine, oculiste, qui passa la majeure partie de sa vie à Paris, fut aussi une figure éminente de la bienfaisance protestante parisienne et collaborait avec sa sœur dans l'action philanthropique².

Mariée³ le 12 octobre 1847, avec Gaspard-Elie Maracci, elle s'est éteinte le 6 novembre 1900, à Cologny (Suisse) dans le domaine où son mari était mort le 21 avril 1871.

¹ Né le 8.12.1779 à Genève, mort le 26.6.1854 à Chougny (Vandœuvres). Fils d'un joaillier, à 12 ans, il partit pour l'Italie afin d'y monter un commerce de montres et entra en contact avec des savants. Il resta en Italie jusqu'en 1814, collectionnant minéraux, plantes, papillons et mollusques. De retour à Genève, il vendit des volumes pour des collections scientifiques. Il étudia des plantes qui lui parvenaient d'Amérique latine, prépara un herbier d'espèces collectées dans la région de Venise et constitua des collections de coquillages. Cofondateur de la Société des naturalistes ainsi que du Musée académique de Genève (aujourd'hui Muséum d'histoire naturelle).

² Il meurt dans sa propriété suisse de Prangins (canton de Vaud) d'une apoplexie cérébrale. *Le Christianisme au XIX^e*, 21.08.1890, siècle présente le philanthrope : « ... soigner les pauvres aux Diaconesses à Genève, à Prangins, membre du diaconat de Paris, il a rendu d'utiles services à la cause évangélique dans la paroisse du Saint-Esprit, membre de la commission permanente de la Société centrale protestante d'évangélisation depuis de longues années. La question des écoles l'attirait particulièrement ; fondé par sa sœur Madame Maracci, le groupe scolaire de la rue Milton a été préparé, organisé et dirigé par lui jusqu'à présent. Il était membre du comité pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France... »

³ Le contrat de mariage a été établi par Maître Vignier, notaire à Genève le 11.10.1847.

Gaspard Maracci était le descendant lointain d'un négociant d'origine italienne qui s'occupait du négoce du fil. La succession de son père, Jean Louis Maracci, se montait à environ 350.000 francs⁴. Gaspard Maracci fit « brillamment son chemin dans l'industrie lilloise⁵ ». Il fit prospérer cette fortune ; censeur de la Banque de France à Lille. A son décès, sa fortune atteignait 4 millions de francs⁶ (à titre de comparaison, la succession d'un des personnages les plus fortunés du département du Nord, Frédéric Kuhlmann, était de 8 millions de francs). Le couple avait une belle maison à Lille, rue des Fleurs, disparue en 1907 à cause du percement du boulevard Carnot. Les principaux travaux de l'hôtel, en 1845, étaient l'œuvre de l'architecte Pierre-Joseph Caloine⁷, les sculptures de l'hôtel Maracci étaient de Huidiez⁸. Il y avait dans le salon un orgue du facteur Joseph Merklin⁹.

Gaspard Maracci avait des attaches en Suisse. Son grand-père maternel, Gaspard Roman, un important négociant qui avait fait sa fortune à Wesserling en Alsace et qui avait perdu ses enfants à l'exception de la mère de Gaspard Maracci, laissa en héritage à son petit-fils, en particulier, le domaine de Coligny¹⁰. C'était un important domaine où il fit démolir l'ancienne demeure du XVIIIe siècle et, peu avant la guerre de 1870, fit construire une luxueuse villa dans le style du Second Empire¹¹. Il possédait un orgue Cavaillé-Coll avec un buffet d'origine blanc et or, livré en octobre 1865¹², inauguré en septembre 1868 par Chauvet¹³. Très affecté par la défaite française, il mourut d'une attaque au printemps de 1871.

Cécile Moricand, Madame Maracci, n'avait pas d'enfant. Elle survécut pendant 29 ans à son mari et soutint de ses dons répétés plusieurs églises et de nombreuses œuvres protestantes en France et en Suisse. La lettre qu'elle adresse, le 17 octobre 1881, au savant et industriel genevois Daniel Colladon¹⁴ définit la voie philanthropique qu'elle s'est tracée :

⁴ Archives départementales du Nord, 3 Q 318/60.

⁵ Annales industrielles, 1893 (A 25, T1). « À Lille, notamment, centre de la filature française, les fils anglais furent introduits par un négociant, Maracci, qui acquit à ce commerce un enrichissement considérable. »

⁶ Archives départementales du Nord, 3 Q 318/130.

⁷ Pierre-Joseph Caloine (1818-1859), architecte lillois.

⁸ *Bulletin de la Société des architectes du Nord*, année 1882-83. César Théodore Huidiez, (1810-1892), d'origine lilloise, qui exécute alors les sculptures des principaux monuments de Lille et des principales villes du département du Nord.

⁹ Joseph Merklin (1819-1905), né en Allemagne, naturalisé français en 1875.

¹⁰ Coligny abrita dès le XVIII^e s. de belles maisons de campagne. Lord Byron et Percy Shelley y séjournèrent en 1816, le premier à la villa Diodati ; Mary Shelley y écrivit son roman *Frankenstein*.

¹¹ NAVILLE Paul, *Cologny*, Genève, 1958.

¹² Cet instrument qui avait coûté 64 000 francs possédait 44 jeux sur trois claviers de 54 notes et un pédalier de 27 notes. Instrument déplacé à Royaumont en 1956.

¹³ Chauvet, Charles-Alexis (1837-1871) Son Prélude *en G minor* est composé pour l'orgue d'Aristide Cavaillé-Coll de la villa Maracci.

¹⁴ Jean Daniel COLLADON (1802-1993) En 1843, il organise l'éclairage de la ville au gaz. C'est également lui qui inventa le photomètre et le dynamomètre et qui eut l'idée d'utiliser l'air comprimé

Comme moi vous vous intéressez à l'avancement du règne de Dieu, et vous voyez avec plaisir ce qui se fait dans ce but ; c'est ainsi que vous m'avez rencontrée sur votre route, mettant mon bonheur à prendre ma petite part de tout ce qui m'a été destiné dans les innombrables œuvres concernant l'évangélisation des masses. J'admire, Monsieur, qu'au milieu des travaux scientifiques qui illustrent votre vie, vous trouviez le temps de suivre encore ceux d'un ordre tout différent : c'est beau d'allier ainsi la science et la religion. C'est un grand exemple que vous donnez à la jeunesse d'aujourd'hui¹⁵.

Elle s'intéresse au développement de la science, puisqu'elle est membre de la Société de géographie de Lille et finance en partie ses concours ; mais elle consacre essentiellement sa fortune aux œuvres philanthropiques. Après la mort de son mari, elle multiplia les dons aux œuvres protestantes en Suisse en France, soutenant les anciennes églises et les nouvelles : cloches, livres, bourses, harmoniums, financement de restauration de bâtiments anciens ou constructions nouvelles. Grâce à sa générosité, des temples et des chapelles furent édifiés. Elle aida de nombreux pasteurs français à faire leurs études. Elle soutint les mouvements de jeunesse, en particulier les Unions chrétiennes de jeunes filles, - celle de Lille est « luxueusement installée » grâce à elle¹⁶ - et finança aussi leur congrès¹⁷, la Société des écoles du dimanche, la Société de l'Instruction primaire, la Ligue populaire pour le repos du dimanche en France. Les exemples sont multiples dans la presse religieuse et les demandes affluent :

- 1876. Rapport de la Société centrale : « *Madame Maracci dont le nom se retrouve partout où il y a du bien à faire a donné 2 000 francs à l'école préparatoire pour diminuer la dette de celle-ci envers le crédit foncier.* »

La même année, elle finance à Chambéry, par un don de 18 000 francs sur un total des dépenses de 25.000 francs, le projet du pasteur Fournier : asile, école et logement du pasteur.

- 1893, 5 octobre (*Le Christianisme...*) « *Ribaute-les-Tavernes : Notre annexe des Tavernes, dépourvue jusqu'à ce jour de lieu de culte, va posséder dorénavant [...], surtout grâce à la libéralité de Madame Maracci, cette infatigable bienfaitrice de nos églises qui a bien voulu prendre à sa seule charge plus des 2/3 des frais, un gentil petit oratoire dont la dédicace aura lieu D.V. le dimanche 1^{er} octobre.* »

pour le creusement des longs tunnels. Membre correspondant de l'Institut de France, il publia de nombreux ouvrages scientifiques.

¹⁵ Bibliothèque publique et universitaire de Genève : Ms.fr.3745, fol 239-240. Lettre de Cécile Maracci à Daniel Colladon.

¹⁶ *Journal de la Jeune Fille*, avril/mai 1900.

¹⁷ *Journal de la Jeune Fille*, avril/mai 1900. Conférence du Creusot, 300 francs pour frais extraordinaires.

- 1893, 6 octobre. Les difficultés financières de Carcassonne sont résolues grâce à Madame Maracci.
- 1893 Temple de Bréau (Gard). La cloche porte l'inscription suivante : « *Don de Madame Maracci de Genève, 13 décembre 1893. « Louez l'Eternel, car l'Eternel est bon.*¹⁸ »
- 1895, 11 janvier. Restauration du temple de Ribaute (Gard) par la libéralité de Madame Maracci.
- 1897, 17 avril. P.V. du Conseil Presbytéral de Saint-Hippolyte-du-Fort : Réparation de l'orgue. « *Il faudrait une grosse réparation et de gros frais pour le remettre en état. Pour faire face à cette dépense M. le Président a écrit à Mme Maracci [...], M. Grawitz fait observer que Madame Maracci, accablée par des demandes de ce genre, reste souvent fort longtemps à donner réponse*¹⁹. »
- 1897, 1^{er} février (*le Huguenot*). Seynes et Brouzet (Gard). « *Don généreux de Madame Maracci pour les enfants de nos écoles cette année encore pour leur fête de Noël (deux arbres).* »
- Mai 1897 (*La Voix de la Montagne*). « Grâce à la générosité de Madame Maracci, Collioure possède en outre une salle de lecture avec bibliothèque. »
- 1897, 4 juin. Madame Maracci a donné 4 000 francs de bourses à la faculté de théologie de Paris et 1.000 francs à l'agent général de la Société des écoles du dimanche.
- 1898, 9 septembre (*Christianisme*). « *Grâce à Mme Maracci, deux temples du Poitou, ceux de Sainte-Solène et de Melle, sont maintenant pourvus de cloches.* »
- 1899, 3 février. « *M. Le pasteur Schaffner vient d'obtenir de Madame Maracci un bel harmonium pour le cercle populaire de M. le pasteur Gounelle à Roubaix*²⁰ ». Elle a considérablement aidé les pasteurs engagés dans le mouvement du Christianisme social, Elie Gounelle à Roubaix, Aquilas Quiévreux²¹ qui avait ouvert la « Soli » à Wazemmes.
- 1899, 9 mai. P.V. de l'A.G. de la Faculté de Théologie de Paris. « *Quant à la musique instrumentale, la faculté apprend avec une vive satisfaction que, sur la recommandation de M. le pasteur Schaffner, Mme Maracci a bien voulu accorder aux étudiants un harmonium de 2½ jeux. Cet instrument devra être conservé avec le plus grand soin.* »

¹⁸ *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, volume 46, 15 janvier 1901, p. 56.*

¹⁹ Archives du grand temple réformé de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard), 17.04.1897.

²⁰ *L'Évangéliste*, 03.02.1899.

²¹ Né le 26 mars 1864 à Serain (Aisne), mort le 22 janvier 1914 à Paris, 7^e arrondissement ; pasteur de l'Église réformée ; chrétien social, sympathisant socialiste ; fondateur de la Solidarité de Lille, membre du comité général de la Fédération des Solidarités et œuvres chrétiennes sociales.



- 1900 1er juin (*Christianisme*). « *La paroisse de Sfax a été particulièrement heureuse cette année. Grâce à la générosité de M. Dolfus-Galline et de Madame Maracci une chapelle a été inaugurée en août dernier à Gabès.* » Il faut ajouter le temple de Perpignan... l'œuvre d'évangélisation de Saint-Aubin-de Blaye... et bien d'autres à cette liste.

En 1905, un procès dans la presse de l'Ardèche²² révèle la somme de 21.000 francs qu'elle a donnée pour l'achat de l'immeuble de l'École préparatoire aux Études théologiques de Tournon.

Généreuse et d'une grande simplicité, elle avait un peu l'allure de la reine Victoria comme les veuves de la bourgeoisie du Nord²³.

Elle était domiciliée à Lille, 11 rue des Fleurs, mais elle est décédée à Cologny où elle se trouvait momentanément, le 6 novembre 1900. Madame Maracci avait pensé à consolider les œuvres qu'elle entretenait. Elle testa²⁴ à Lille, le 12 juillet 1899.

En 1900, elle est fatiguée, comme le relate une lettre de la correspondance suisse d'Anne Naville Todd qui s'inquiète de ne pas la voir à Cologny.²⁵ Dans son testament de Lille

²² *Journal de Tournon*, 16-04-1915, Affaire Ruel-Laurens qui oppose le pasteur-aumônier de l'école au trésorier.

²³ Isabelle PARESYS, *Paraître et apparences en Europe occidentale: du Moyen Âge à nos jours*, J.-P. Barrière, « Le paraître de la veuve », p. 88.

²⁴ Archives du Nord, 1 Z 4011.

²⁵ schervel.free.fr/.../HistoireDeLaFamilleChervel1900-1905.pdf Histoire de la Famille Chervel entre 1900 et 1905.

Anne TODD (22.05.1820/17.12.1908) mariée à Jean Louis Naville en 1837, membre d'une grande famille genevoise. Jean Louis NAVILLE (23.07.1812/11.02.1895), directeur de l'institut de Vernier est fils de François Marc Louis NAVILLE (11.07.1784/22.03.1846), pasteur, grand pédagogue fondateur de l'institut pédagogique Vernier. Les enfants de J.-L. Naville et d'Anne Todd : Adrienne, Georges, Émilie (1843-1896), (mariée à Gustave de Morsier), intellectuelle féministe protestante d'origine genevoise, qui milite à Paris pour la paix et le désarmement avant de s'engager plus tard pour l'abolition de la prostitution et le rapprochement des hommes et des femmes de nationalités et de religions différentes, Pyrame et Eugène.

« Je suis comme toujours énormément occupée, et à mon âge on fait tout plus lentement que dans la jeunesse. Malgré la besogne qui m'incombe pour cette journée, j'ai désiré écrire vite quelques mots pour vous prier de me procurer des nouvelles de Madame Maracci. Ne doutant pas qu'elle ne fût rétablie dans sa campagne, je m'y suis rendue samedi passé, le 25 du mois ; et je fus très désappointée de voir sa maison toute fermée. Le concierge m'a dit que peut-être elle reviendrait en septembre ; ce grand retard dans ses habitudes de retour me fait craindre qu'elle ne soit souffrante, comme elle le fut l'automne passé et qu'elle redoute la fatigue du déplacement.

Si elle peut vous recevoir, veuillez lui faire un message bien amical de ma part, et lui dire que je pense à elle avec préoccupation. Je crois lui avoir écrit au mois d'avril ou de mai. Mon billet ne demandait pas une réponse nécessairement, mais me sentant privée de ses nouvelles, j'ai pensé aller à sa demeure à Cologny le premier jour où je pourrais trouver le temps de faire cette course. Cela me fera bien

l'importance de sa philanthropie est tout à fait remarquable et les œuvres qu'elle privilégiait dans de multiples domaines sont répertoriées.

En France, elle laisse une partie de sa fortune dans la métropole du Nord. Dès la mort de son mari elle avait donné des œuvres d'art au musée des beaux-arts de Lille²⁶; à sa mort elle lègue à la ville de Lille treize tableaux de collections, dont un Géricault, un Eugène Isabey, un Théodore Rousseau, un Meissonnier, un Rosa Bonheur... 10.000 francs au Bureau de Bienfaisance, 5 000 francs à la Société de charité maternelle de Lille, 10.000 francs aux Hospices de Lille et 1000 francs à l'Œuvre du prêt du linge de Lille.

Ses legs vont aux œuvres protestantes de plusieurs départements français métropolitains, le Nord, la Seine, l'Aisne, la Dordogne, l'Ardèche, le Gard, l'Ain, et celui d'Alger en Algérie. Leur localisation, leurs formes d'activité montrent l'implantation du protestantisme contemporain à travers le financement de ses œuvres. Dans le département du Nord, le conseil presbytéral de l'Église réformée de Lille, le consistoire et la Société chrétienne du Nord reçoivent 10.000 francs chacun.

À Paris, où sont établies les directions de plusieurs sociétés religieuses, la Société des Missions évangéliques reçoit 30.000 francs, la Société centrale protestante évangélique 20.000 francs, la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France 10.000 francs, la Société civile des immeubles de la Société Évangélique de France, l'Union Chrétienne de Jeunes Gens de la rue de Trévise et la Maison des Diaconesses, rue de Reuilly encaissent 5.000 francs. Elle lègue 1.000 francs à l'École préparatoire de théologie des Batignolles. L'Asile des vieillards protestants de la Muette, rue du sergent Bauchat, reçoit 1.000 francs et la Maison de santé pour hommes de Neuilly 500 francs. L'asile suisse de Paris reçoit un legs de 5 000 francs.

En province, elle consacre ses dons tout particulièrement aux enfants. Les legs les plus importants, 20.000 francs, sont pour la Société pour l'évangélisation de l'Ain du pasteur Pasquet qu'elle avait financée pendant sa vie et les asiles protestants de Fernay pour l'éducation des enfants qui sont ouverts aux orphelins de toutes les origines. Ils reçoivent une centaine d'élèves. Un tiers des enfants vient de l'Ain, les autres d'une vingtaine de départements. Elle s'intéresse à ceux que nous nommons des cas sociaux et des handicapés. Elle lègue 1.000 francs à la colonie agricole de Sainte-Foy (Dordogne) « destinée à recueillir les enfants protestants criminels et vicieux », aux asiles John Bost à Laforce (Dordogne) ouverts aux filles et ensuite aux garçons « infirmes ou incurables, aveugles ou menacés de cécité, idiots imbéciles ou faibles d'esprit », à l'institution des sourds-muets de Saint-

plaisir si vous pouvez être reçu par cette bonne dame et surtout m'en procurer des nouvelles qui me tranquillisent et me feront espérer de la revoir bientôt dans notre pays. »

²⁶ *La Becquée*, huile sur toile vers 1860, œuvre maîtresse de Millet, don de Mme Maracci en 1871.

Serviteur des pauvres, DF. Laugée de 1880. Toile exposée à Lille en 1881, achetée 8.000 francs par Madame Maracci qui en fit don immédiatement au musée de Lille en 1881.

Hippolyte-du-Fort (Gard). Elle porte aussi secours aux orphelins, ceux de l'asile évangélique de Lemé (Aisne) qui accueille annuellement une centaine d'orphelins, l'asile protestant de Vallon (Ardèche), orphelinat qui abrite une trentaine d'enfants. Elle donne une somme quintuple à l'orphelinat protestant d'Algérie à Dély-Ibrahim qui accueille une vingtaine de filles et une trentaine de garçons orphelins, asile reconnu d'utilité publique, « pépinière d'ouvriers agricoles et de domestiques de ferme » qui ouvre ses portes, pour leur instruction religieuse, aux enfants des colons protestants disséminés.

Elle possédait aussi une grande fortune en Suisse²⁷. En Suisse, en 1875, elle avait financé l'Asile de Pressy pour l'hospitalisation de femmes et de jeunes filles convalescentes, en mettant gratuitement à disposition, pour 30 ans, un immeuble, la maison Levrat, et elle l'avait entretenu complètement à ses frais. Elle s'intéressait aux pensionnaires, « aimant à les réjouir par des repas de fête aux principaux anniversaires, et leur envoyant ou leur portant des fruits, des vêtements et des livres. Elle participait par un beau don aux frais annuels de l'asile et payait souvent une prolongation de séjour à quelques malades misérables. » À sa mort, elle laisse 5 000 francs à cet asile²⁸. En 1891, elle donne 5000 francs pour terminer la construction du temple de Porrentruy dans le Jura Bernois²⁹.

À Genève, elle fait don à la Bibliothèque publique de Genève de 400 francs en 1890. Elle donne généreusement pour la restauration du temple de Saint-Pierre. En 1894, elle met à la disposition de l'Association pour la restauration du temple de Saint-Pierre, une somme de 6.000 à 7.000 francs pour l'exécution des verrières des vingt-quatre fenêtres de l'étage supérieur du temple, selon le projet élaboré par l'architecte Viollier. Elle prend également à sa charge la dépense des doubles-fenêtres destinées à protéger ces verrières. En 1899, elle finance encore l'Association pour la restauration du temple de Saint-Pierre en versant 12.000 francs pour l'achèvement de la transformation des vitraux du transept et de l'abside de la cathédrale³⁰. Elle figure parmi les donateurs du musée Rath de Genève, dans le catalogue de 1906³¹.

²⁷ *La Liberté*, 08.11.1900 : « On annonce de Genève la mort de Madame Maracci qui possédait une des plus grosses fortunes du canton. Madame Maracci dépensait chaque année 4 à 500.000 mille francs en bonnes œuvres. »

²⁸ Archives d'État de Genève : AP 123.1.1. Maison de convalescence de Pressy, fondation Maracci-Moricand-Dunant.

²⁹ *Étrennes religieuses*, 1892 p. 243.

³⁰ <http://www.ville-ge.ch/archives>. Compte-rendu de l'administration de la ville de Genève en 1894, en 1902.

³¹ DURAND Simon, Genevois, 1838-1896. *La Mare*. Toile. H. 0,30/L. 0,55.

FURET Francis, Genevois. *La prière du soir en Algérie*. Toile. H. 0,27/L. 0,36.

BURGER Fritz, Bâlois, Paysanne enfilant une aiguille. Toile. H. 0,42. /L. 0,30.

La disparition de cette généreuse donatrice inquiète son amie Anne Naville Todd qui écrit le 3 décembre 1900 :

Je ne puis vous dire combien je suis peinée de la mort de Madame Maracci, que je connais depuis 62 ans. C'est une perte immense pour les œuvres chrétiennes et pour ses amis. Je déplore pour vous ce départ, car elle s'intéressait sérieusement à vos enfants.

Je me demande ce qui adviendra de sa maison à Lille, car je crois que ses héritiers n'auront pas l'idée d'y loger ; elle leur laisse (son neveu et sa nièce) un beau château près Genève. Je sais qu'elle a fait des legs à diverses œuvres à Lille et qu'elle a légué des tableaux à la ville. Je ne sais pas si on doit les mettre dans le musée que j'ai visité une fois avec elle en hiver dans l'année 1874.

Anne Naville revient sur ce sujet le 2 juillet 1901 :

Je crains que l'Église et les œuvres de Lille ne soient en souffrance par cette disparition, lors même que ses héritiers sont de bonnes personnes, seulement ils ne sont pas attachés à Lille comme était leur tante et n'ont peut être pas autant de zèle pour les institutions religieuses ; en tout cas ils ne séjourneront pas à Lille puisqu'ils ont déjà vendu la maison, rue des Fleurs. Comme je regrette beaucoup Madame Maracci pour moi-même, je la regrette aussi pour vous car elle était une bienveillante relation. »

Elle écrit encore le 8 décembre 1901 :

« Je me demande si les héritiers de Madame Maracci continuent à soutenir les œuvres qu'elle avait fondées à Lille. Les pasteurs doivent être au courant de cela.³²

Sa mort est effectivement durement ressentie dans les institutions auxquelles elle apportait son soutien. À la Faculté de Théologie de Paris, le P.V. du 11 décembre 1900 constate : « Le décès de Madame Maracci fait perdre au service des bourses une somme de 4.000 francs par an. M. le professeur Stapfer qui avait été chargé de voir les héritiers de Madame Maracci et de lui demander s'ils ne voudraient pas continuer, au moins en partie, l'allocation en question, rend compte des démarches qu'il a faites. Il a vu Monsieur Moricand³³. Mais ce dernier a décidé de s'en tenir strictement aux instructions écrites laissées par Madame Maracci et comme elle n'a rien prévu pour la faculté, Monsieur Moricand dit qu'il ne peut rien faire pour les bourses. » *Le Christianisme au XXe siècle* relève, le 24 janvier 1902, que les œuvres évangéliques de l'Ain connaissent une crise financière grave. Leur bienfaitrice fournissait à elle seule, les 2/3 du budget. « La mort de Madame Maracci qui leur donnait une souscription annuelle de 20.000 francs a détruit l'équilibre de leur budget bien

³² schervel.free.fr/.../HistoireDeLaFamilleChervel1900-1905.pdf Histoire de la Famille Chervel entre 1900 et 1905.

³³ Son neveu Philippe Moricand.

que toutes les réductions possibles aient été faites. Le legs de Madame Maracci a permis d'atténuer le déficit, mais cette réserve étant épuisée, la situation financière de ces œuvres devient tout à fait sérieuse. » L'œuvre de l'évangélisation de l'Ain dut réduire son activité en attendant de disparaître.

Toute la presse protestante contemporaine a annoncé sa mort. *Le Journal de la jeune fille*, organe des Unions chrétiennes de jeunes filles témoigne de son attachement à la philanthrope et publie son portrait. *Le Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* lui a rendu un hommage au ton très juste :

La mort de Mme Marracci, née Moricand, le 6 novembre 1900, à Cologny près Genève, est une épreuve pour toutes les Églises réformées de France qui s'étaient habituées, depuis de longues années, à compter sur cette bienfaitrice, aussi largement généreuse qu'intelligente et infatigable. Elle était de ceux qui savent donner dès qu'ils ont pu se rendre compte que la cause est intéressante, que le besoin est réel et qu'il importe de le satisfaire. Sa sympathie se manifestait alors aussi bien pour le presbytère à construire ou le temple à réparer dans la plus humble de nos paroisses, que pour les grandes œuvres d'évangélisation ou de charité au près et au loin. Qu'il nous soit permis de rappeler sa visite, un jour, à la Bibliothèque de la rue des Saints-Pères. À son regretté frère qui l'y avait conduite elle demandait au départ : « Ici, que reste-t-il à faire? » Et comme il lui indiquait les longues rangées de livres manquant de reliures, si nécessaires pourtant à leur conservation, elle décidait aussitôt d'y consacrer deux mille francs... C'est là un fait entre des milliers du même genre. Le nom de Madame Maracci demeurera dans l'histoire du Protestantisme français au XIX^e siècle.

En Suisse, le domaine de Cologny a été bien transformé. La villa a été démolie pour faire place à un ensemble résidentiel de luxe, mais l'asile de Pressy conserve son nom. Il est devenu la Maison de convalescence de Pressy, Fondation Marracci (sic) Moricand Dunant, à Vandoeuvres, un établissement médical actuel.

De nos jours, les études du protestantisme français ignorent presque Mme Maracci. Elle n'a pas fondé d'œuvre protestante en France alors qu'elle en a soutenu beaucoup et son nom aurait pu être cité à côté de ceux de ces dames, Madame Thuret, Madame Jules Gallet, Madame Eugène Schneider, Madame François Delessert, Madame Dudgeon... dont les portraits illustrent les *Œuvres du protestantisme français au XIX^e siècle*, publié sous la direction de Frank Puaux pour l'exposition universelle de Chicago en 1893. Samuel Mours l'évoque dans *Un siècle d'évangélisation en France*³⁴, mais elle n'est pas nommée dans le travail de Geneviève Pujol, *Un féminisme sous tutelle*, publié en 2003, qui traite seulement des protestantes françaises. Il est vrai que veuve et sans enfants, Cécile Maracci était sans tutelle et qu'elle pouvait avec liberté, multiplier les libéralités artistiques, sociales et religieuses de la philanthropie féminine protestante au XIX^e siècle.

³⁴ MOURS Samuel, *Un siècle d'évangélisation en France*, 2 vol., Flavion (Belgique), Librairie des éclairés unionistes, 1983. Tome 2, p. 99.

Madame Maracci avait été généreuse pour la ville de Lille dans son testament et pour l'honorer, la municipalité décida de donner son nom « à la nouvelle voie publique qui sera ouverte prochainement du canal au magasin aux fourrages.³⁵ » Aujourd'hui encore, la rue Maracci perpétue son nom dans la métropole du Nord et elle a un courte notice biographique dans le *Dictionnaire des Femmes du Nord*³⁶.

Madeleine Souche

Sources

- Archives départementales du Nord :

39 Fi 1479. Photographie d Françoise-Cécile Maracci, née Moricand, prêt de Mme Bigo-Descamps (famille Scrive).

1 Z 4011 Legs aux œuvres de charité.

Paul Denis du Péage, *Notes d'État-civil de la région du Nord*, fascicule IV, Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie, Lille, 1924.

- Archives d'État de Genève :

AP 123.1.1 Maison de convalescence de Pressy, fondation Maracci-Moricand-Dunant.
Recueil généalogique suisse, tome1, Albert Choisy, Louis Dufour-Vernes, Genève, 1902.

- Presse

Bulletin évangélique de l'Ouest, 17.03.1888, 15.10.1899.

Œuvre de propagande évangélique de Pons 30.06.1899.

Le christianisme au XIXe siècle, 05.10.1893, 09.09.1898, 14.08.1890, 21.08.1890,
01.06.1900, 09.11.1900, 16.11.1900, 23.11.1900, 24.01.1902.

L'Évangéliste, 06.10.1893, 11.01.1895, 04.06.1897, 03.02.1899.

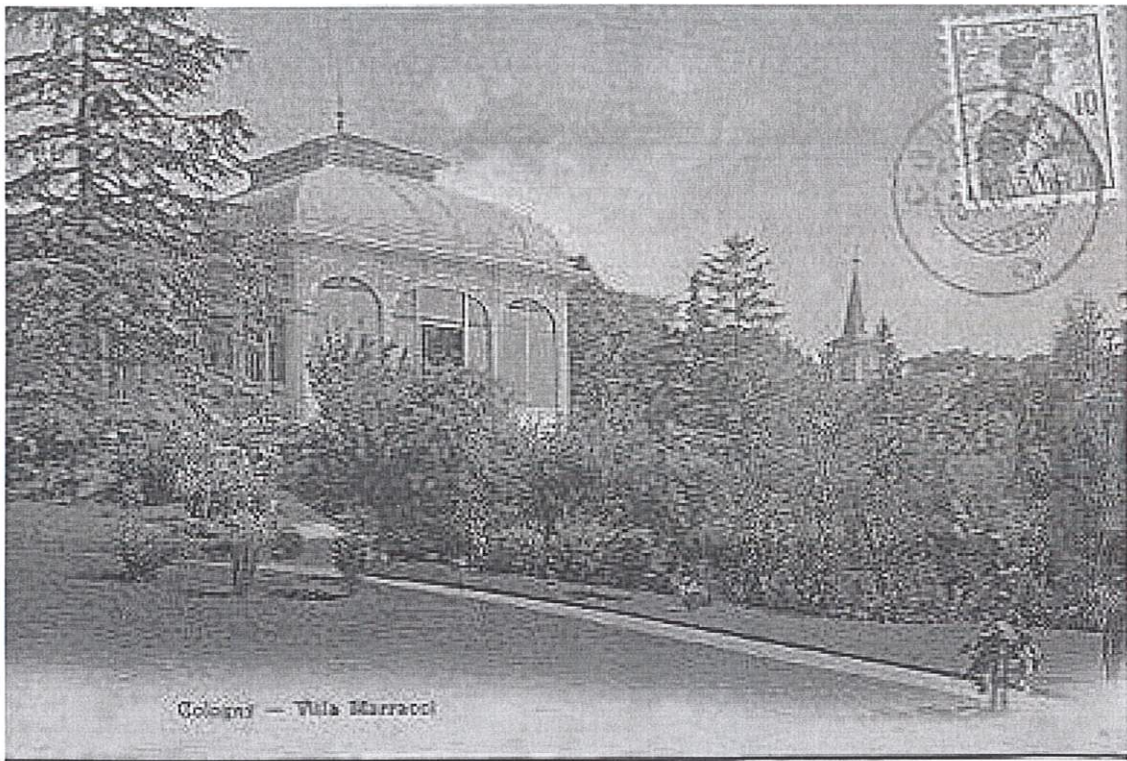
Le Huguenot, 01.02.1897

Le Huguenot du Sud-Ouest, 11.1894

La Voix de la Montagne, 21.05.1897.

³⁵ Conseil municipal du 29 mars 1901, discours du maire Gustave Delory.

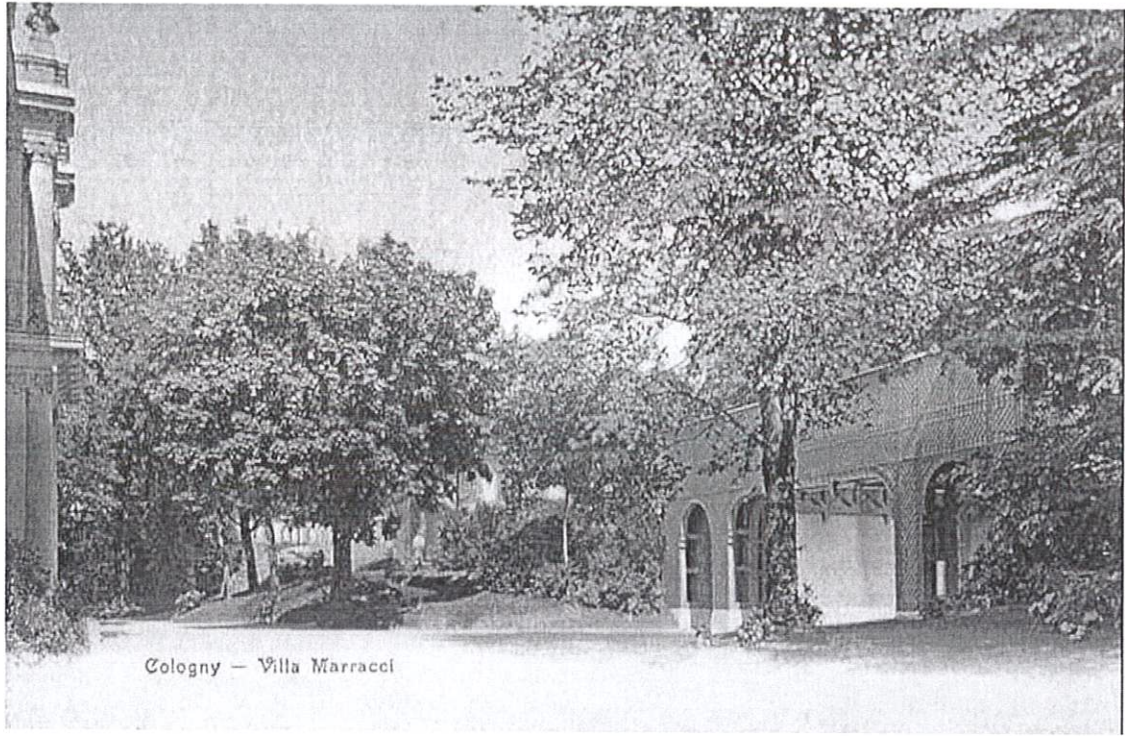
³⁶ SCHAEFFER Bernard, *Dictionnaire des femmes du Nord*, Éditions Publi-Nord, 2005, p. 387.



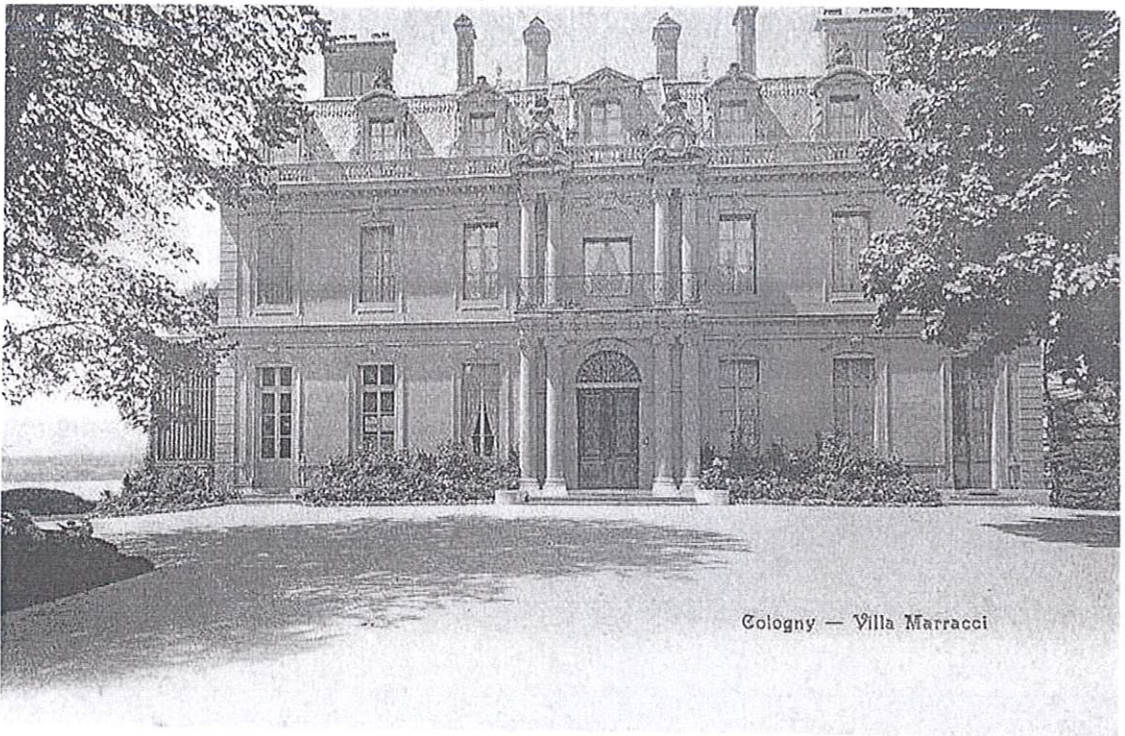
Cologne — Villa Maracci



Cécile Moricand, Madame Maracci



Cognac — Villa Marrassi



Cognac — Villa Marrassi

ASCENDANCE DE JEAN-PAUL SARTRE

Écrivain des temps modernes, engagé dans son siècle

Si la parenté de Jean-Paul Sartre avec la famille Schweitzer a depuis longtemps été étudiée, ses origines paternelles entre Dordogne et Corrèze, sont ici précisées, à l'instar des origines maternelles bourguignonnes et bressantes.

La Bibliothèque nationale de France a consacré une exposition à l'occasion du centenaire de sa naissance : Jean-Paul Sartre, philosophe, romancier, dramaturge, biographe, théoricien, journaliste.... et humaniste.

Normalien, agrégé de philosophie, Jean-Paul Sartre a acquis au cours de ses études et de sa carrière professorale une connaissance approfondie de la pensée des grands philosophes et ce n'est qu'en 1943, qu'il exposa les éléments de sa propre doctrine dans *l'Être et le Néant*, un ouvrage capital : exister, se sentir présent dans le monde, se jeter dans le monde, se construire et se forger en même temps, telle est sa philosophie, l'existentialisme. Elle s'exprime chez Jean-Paul Sartre au travers de ses oeuvres philosophiques bien sûr, mais aussi au travers de ses romans et pièces de théâtre ; il s'est en effet intéressé aux situations concrètes de l'homme dans sa vie quotidienne et à ses expériences affectives tel que la solitude, le désespoir et l'angoisse.

A la terrasse du café des Deux-Magots, Jean-Paul Sartre avait sa table et chacun y venait comme dans un petit cénacle. *Les temps modernes* est le titre de la revue qu'il a fondée. Ses furent pour certaines jouées par la Compagnie Renaud-Barrault.

Venu au monde entouré de la famille de sa mère les Schweitzer

Le 24 juin 1905 fut déclaré à la mairie du XVI^e arrondissement de Paris, la naissance de Jean Paul Charles Aymard Sartre, né le 21 à six heures quarante cinq minutes du soir, au 13 de la rue Mignard. Le père étant absent, la naissance fut déclarée par Charles Chrétien Schweitzer, grand-père de l'enfant, alors âgé de 61 ans, professeur au lycée Jeanson-de-Sailly, en présence d'Auguste Philippe Schweitzer, alors âgé de 62 ans, négociant au 80, boulevard Malesherbes, grand-oncle de l'enfant, et Philippe Emile Schweitzer, alors âgé de 28 ans, professeur au lycée Condorcet, oncle maternel de l'enfant. Ses parents sont domiciliés à

Toulon (Var) où Marie Jean Baptiste Eymard Sartre est enseigne de vaisseau. Son grand-père et son grand-oncle maternels sont tous deux chevaliers de la Légion d'honneur.

Comme écrivain, il prendra comme prénom Jean-Paul, avec un tiret, alors que seul le prénom Jean, figure en marge de son acte de décès, acte rédigé le 15 avril 1980. Bien que Jean-Paul Sartre soit mort à l'hôpital Broussais, son domicile déclaré était au 29 boulevard Quinet dans XIV^e arrondissement de Paris.

Célibataire, il avait adopté en 1965, Arlette Elkaïm, critique cinématographique à la revue *Les temps modernes*.

L'itinéraire d'un orphelin de père à quinze mois

Orphelin de père très tôt, Jean-Paul Sartre n'a eu ni frère, ni soeur. Marie Jean Baptiste Eymard Sartre, son père, s'est en effet éteint le 17 septembre 1906 à Thiviers en Dordogne d'une maladie intestinale contractée en Cochinchine. Jean-Paul Sartre a vécu dans sa petite enfance à Paris avec son grand-père. Sa mère, Anne Madeleine Schweitzer s'est remariée le 26 avril 1917 à Paris Ve, avec Joseph Mancy, et l'adolescent les a suivis à La Rochelle. De retour à Paris, en 1920, il entre au lycée Henri IV, et part ensuite pour Le Havre afin d'y enseigner en tant que professeur de philosophie.

En 1940, c'est la guerre. Il est fait prisonnier et enfermé au camp de Trèves. Libéré en 1941, il part à la fin de la guerre pour l'Amérique effectuer des reportages pour *Combat* et *Le Figaro*. Il fonde à son retour la revue *Les temps modernes*. Compagnon du parti communiste jusqu'en 1956, menant de front des actions politiques et l'écriture littéraire et philosophique, il refusa le prix Nobel en 1964.

L'entourage familial de Jean Paul Sartre

Du côté de son père, Jean-Paul Sartre avait un oncle, Joseph Sartre (1868-1927), agent d'assurance, mort sans alliance, une tante, Hélène Sartre (1872-1954), alliée en 1904 à Frédéric Lannes (1869-1917), capitaine du génie ; et une cousine germaine, Annie Lannes, née en 1906, morte dans sa 19^{ème} année.

Du côté de sa mère, Jean-Paul Sartre avait deux oncles : Georges Joseph Pascal Schweitzer (1875-1955), ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur en chef du génie maritime, rédacteur en chef de *Photo-revue*, marié par deux fois ; et Emile Philippe Schweitzer (1876-1927), professeur d'allemand, mort sans alliance.

Des deux mariages de Georges Schweitzer, Jean-Paul Sartre avait cinq cousins : Henri Schweitzer (1900-1965), ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité ; Charles Schweitzer (1902-1965), ingénieur chimiste ; René Schweitzer (1907-1986), prêtre ; Jean Schweitzer, né

en 1918, ingénieur de l'Ecole de physique et de chimie de Paris ; et Jacques Schweitzer (1922-1940), sans alliance.

Enseigne de vaisseau à Brest, puis à Toulon

Marie Jean Baptiste Eymard Sartre, ancien élève de l'Ecole polytechnique, a vu le jour le 5 août 1874 à Thiviers en Dordogne. Lorsqu'il épouse le 3 mai 1904, à Paris VIe, Anne Marie Madeleine Schweitzer, il est enseigne de vaisseau à Brest. Ses parents, Eymard Sartre, et Marie Marguerite Chavoix, demeurent à Thiviers en Dordogne. Le futur époux est accompagné de sa mère ; son père a donné son consentement aux termes d'un acte reçu le 30 avril 1904, par Me Versavaud, notaire à Thiviers. Il est aussi autorisé à contracter mariage par le vice-amiral, préfet maritime du Ve arrondissement. Il est également accompagné d'un cousin Edmond Puiffe Mafondeaux, alors âgé de 29 ans, receveur de l'Enregistrement à Saint-Cyprien, en Dordogne, et d'un ami, René Chapelot, libraire-éditeur au 134 boulevard Saint-Germain.

Parenté avec les Schweitzer

Si le mariage religieux des parents de Jean-Paul Sartre fut célébré le 5 mai 1904 en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy. Les conditions de leur union furent réglées par contrat passé par devant Me Amy, notaire à Paris, en date du 2 mai 1904. La future épouse est accompagnée d'un oncle paternel, Auguste Philippe Schweitzer -celui-là même qui fut présent à la naissance du petit Jean-Paul en 1905-, et de son frère Georges Joseph Pascal Schweitzer, ingénieur de la Marine en poste à Cherbourg, peut-être celui qui permit la rencontre entre les nouveaux mariés, l'un comme l'autre étant anciens élèves de l'Ecole polytechnique.

Le second mari d'Anne Marie Madeleine Schweitzer, Joseph Mancy, est ingénieur, domicilié au 23 de la rue Pétreille dans le IXe arrondissement, né à Terrenoire, dans la Loire, le 7 novembre 1875, fils majeur de François Mancy et d'Emilie Léontine Demessieux, tous deux demeurant au 20 de la rue Brochant. La future mariée est domiciliée avec ses père et mère, au 1 de la rue Le Goff dans le Ve arrondissement. Leur mariage fut réglé furent réglé par devant Me Théret, notaire à Paris. Les futurs époux sont accompagnés de Just Lucien Maurice, inspecteur général de la Marine, officier de la Légion d'honneur, de Pierre Lorrain, ingénieur de la Marine, de Philippe Auguste Schweitzer, oncle, et de Philippe Emile Schweitzer, frère.

Des cousins célèbres

Le grand-père maternel de Jean-Paul Sartre, Charles Chrétien Schweitzer, docteur ès lettres et agrégé de l'université, accepta d'épouser Louise Charlotte Adrienne Guillemain dans la foi de celle-ci, le catholicisme. Les parents, Philippe Schweitzer et Marie Louise Gerst avaient eu deux filles et trois garçons : Caroline Schweitzer qui s'allia avec Michel Biedermann ; Louise Schweitzer, mariée à Alfred Pierron ; Charles Chrétien Schweitzer ; Philippe Auguste Schweitzer (1843-1940), qui opta pour la nationalité française le 24 mai 1872, dont la fille, Marie-Louise Schweitzer, épousa en secondes noces, Gustave Monod (1885-1968) ; et Louis Schweitzer (1846-1925), pasteur, qui eut de son épouse Adèle

Schillinger (1842-1916) trois filles et deux fils : Louise Schweitzer, alliée à Jules Ehrethsmann ; Adèle Schweitzer, épouse en premières nocces d'Albert Gluntz, en secondes nocces d'Albert Woytt ; Marguerite Schweitzer, sans alliance ; Albert Schweitzer (1875-1965), prix Nobel de la Paix en 1952 ; et Paul Schweitzer (1882-1967) qui épousa Emma Munch, la fille du musicien Ernest Munch, et soeur du chef d'orchestre, Charles Munch. A ce propos, voir l'ascendance Munch dans *Généalogie-Magazine* n°96 (juillet-août 1991, l'ascendance Schweitzer, *Généalogie-Magazine*, n°105 (juin 1992) et les parentés croisées dans *Généalogie-Magazine*, n° 200 (janvier 2001).

Les aléas de l'orthographe des noms de famille de chartres à Sarthe

L'ascendance Sartre remonte à un certain Jean-Pierre Sartre -le rédacteur de l'acte a écrit Chartre- le marié a signé *Sartre* qui épousa le 29 janvier 1765 à Corgnac, Marie Amblard.

Pierre Sartre est journalier au village de La Grange. La future épouse, du village de Puyfeybert, lieux-dits de la paroisse de Corgnac. Marie Amblard fut inhumée le 3 juillet 1769. Elle avait tout juste 30 ans. De cette brève union était né un petit garçon au village de Puyfeybert, prénommé Pierre, comme son parrain, Pierre Sartre, du village de La Grange. Il sera dit Eymard dans la vie de tous les jours, c'est ainsi qu'il s'éteindra sous le prénom d'Eymard. Pierre dit Eymard dans la vie de tous les jours. C'est ainsi qu'il se mariera et qu'il s'éteindra sous le prénom d'Eymard. Pierre dit Eymard Sartre, fut baptisé le 27 janvier 1768 à Corgnac.

Quelques années plus tard, au même lieu, fut portée sur les fonds baptismaux, une petite fille, Marguerite Beylot, précisément le 26 juillet 1774. Elle est la fille de Léonard Beylot et de Marie Lafon, du village de coulongeix. Elle eut pour parrain, Raymond Beylot, et pour marraine, Marguerite Lafon du lieu de la Croix-Delage.

Un petit domaine d'exploitation à Corgnac

Eymard. dit Pierre Sartre et Marguerite Beylot se sont mariés et se sont éteints à Corgnac : le premier le 7 février 1849. Le 4 août suivant fut rédigé la déclaration de succession suivante, et ce en présence de Pierre Sartre, cultivateur à Puyfeybert, cohéritier d'Eymard Sartre, avec Thomas Sartre, autre Pierre Sartre et Léonarde Sartre, ses frères et soeur. Son épouse survivante, Marguerite Beylot est légataire en usufruit du tiers des biens appartenant au décédé, suivant le contrat de mariage du 10 brumaire an IX, passé devant Me Feyfaut, notaire à Corgnac.

On y apprend que la succession se compose de vingt draps de lit, trois lits complets, des ustenciles de cuisine, de tables et de chaises, de trois cabinets, le tout estimé à 216 francs. Les acquets font état d'un petit domaine composé de bâtiments d'exploitation, prés et bois, cour et jardin, le tout d'un revenu de 250 francs. A son décès, survenu le 15 avril 1851 à

Cognac, Marguerite Beylot laisse cinq enfants vivants et cultivateurs à Puyfeybert. Tous figurent dans la déclaration de succession du 11 octobre 1851.

Le mariage de Pierre dit Eymard Sartre et de Marguerite Beylot a été célébré le 20 brumaire an IX (soit le 11 novembre 1800), dix jours après la signature du contrat de mariage. Pierre dit Eymard Sartre est dit âgé de 34 ans, né à Puyfeybert, cultivateur, fils de Pierre Sartre et de feu Marie Amblard. Marguerite Beylot est âgée de 26 ans, née à Coulonges, fille de feu Léonard Beylot et de Marie Lafon. Les témoins sont deux oncles de l'époux, Pey Sartre, âgé de 64 ans, et Pierre Sartre, âgé de 61 ans, tous deux cultivateurs à La Grange. A noter que rédacteur de l'acte se complait à écrire le patronyme Chartre, mais que les signatures, tant celle de l'époux "Aymard Sartre" que celle du père de l'époux "Sartre" font bien état du patronyme Sartre.

Imprimeur, praticien, puis notaire

Le mariage Guillemain-Suffet fut célébré le 10 avril 1847 à Bourg-en-Bresse, dans l'Ain. Le futur époux, Antoine François Charles Guillemain est avoué à Mâcon, où il est né, accompagné de ses parents, Jean Ange Guillemain et de Jeanne Marie Elisabeth Perraud, tous deux propriétaires à Mâcon. Ces derniers avaient convolés le 20 novembre 1811 à Mâcon, le futur époux, étant alors qualifié de greffier de paix, fils d'un marchand installé à Mâcon, Etienne Guillemain, et de Jeanne Marie Boiron. La future épouse, baptisée le 23 juin 1776 à Mâcon, est alors orpheline de père et de mère, puisque son père, Claude Perraud, et sa mère Jeanne Marie Sainmartin, son tous deux dits "décédés".

Anne Rosalie Augustine Suffet est, elle, propriétaire au 4 rue Bourgmayer Bourg-en-Bresse, où elle demeure avec ses parents, Pierre Suffet, notaire, et Charlotte Peveland. Les futurs époux sont accompagnés de François Perraud, propriétaire et secrétaire de la mairie de Bourg-en-Bresse, cousin du futur époux, de Marie Auguste Michel Cochet, notaire, et cousin du futur époux, de Benoît Anselme Michon, avoué, beau-frère de la future épouse, et de Jean Marie Mercier, libraire, ami.

Le mariage de Pierre Suffet et de Charlotte Peveland a été célébré le 10 septembre 1823 à Bourg-en-Bresse. Les futurs époux sont tous deux dits, mineurs. Le marié est fils d'un cordonnier, Antoine Suffet ; la mariée est fille d'un charpentier, Joseph Peveland. Le futur époux est dit imprimeur, il sera qualifié de praticien à la naissance de sa fille, en 1828, et de notaire au mariage de celle-ci en 1847. Ils son assistés de quatre amis, un aubergiste, un tonnelier, un menuisier et un garde-forestier, professions qui nous situent les familles dans un milieu d'artisans, propriétaires de leurs biens, dont les moyens ont permis aux enfants d'acquérir des charges d'avoué et de notaire.

Myriam PROVENCE

SOURCES

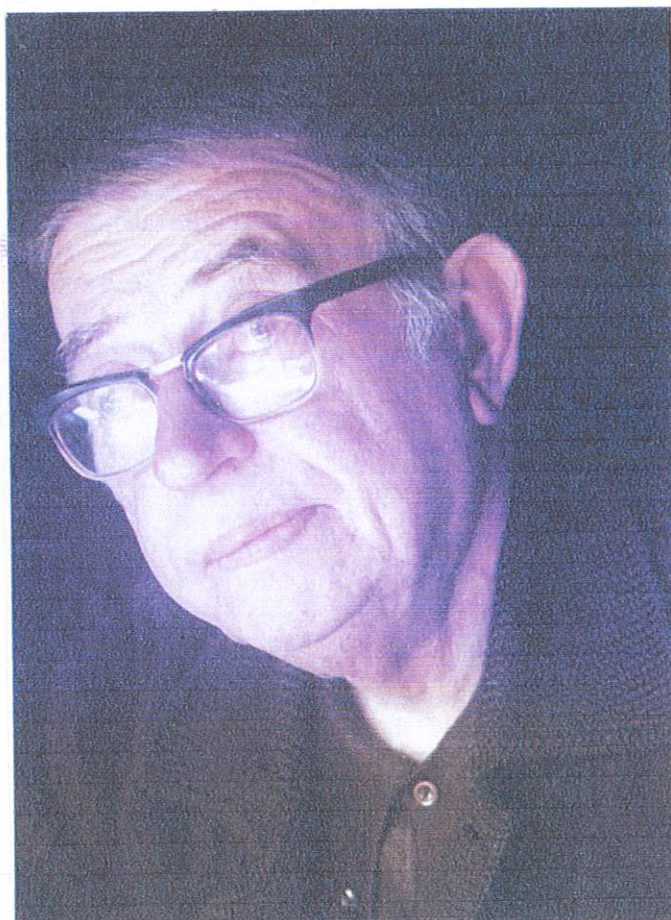
- Recherches faites aux Archives départementales de la Dordogne, à Périgueux par Martine Duhamel, généalogiste professionnelle (15 rue du port-de-Graule 24000 Périgueux).
- Recherches faites aux Archives départementales de la Haute-Saône, à Mâcon et aux Archives départementales de l'Ain, à Bourg-en-Bresse par Jean-Bernard Laurent, généalogiste professionnel (9 impasse des deux jardins 69210 Saint-Bel).
- Recherches faites à PARIS par Myriam Provence, généalogiste professionnelle (29 rue Tandou 75019 Paris).

BIBLIOGRAPHIE

A la découverte de leurs racines. Généalogie de 85 célébrités, première série, de Joseph Valynseele et Denis Grando, ICC, février 1988.

Les ancêtres d'Albert Schweitzer, de Christian Wolff, Cercle généalogique d'Alsace, 1978.

Généalogie-Magazine, n° 245.



Jean-Paul Sartre
(© Rudling/Sipa).